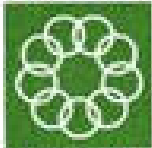




Collège Coopératif en
Bretagne

Collège Coopératif



Provence Alpes
Méditerranée



Collège Coopératif Rhône Alpes

Etude et analyse du réseau d'acteurs

relatif à la formation au DUPITH

(Diplôme Universitaire des Professionnels
de l'Insertion des Travailleurs Handicapés)

Décembre 2001



Fonds Social Européen

ETUDE ET ANALYSE DU RESEAU D'ACTEURS

RELATIF A LA FORMATION AU DUPITH

(Diplôme Universitaire des Professionnels de l'Insertion des
Travailleurs Handicapés)

Etude réalisée par

Monique CHAULIAC

Avec la collaboration de

Joël CADIERE

Annie PERROT

du Collège Coopératif Rhône-Alpes

Et le concours des équipes des Collèges Coopératifs de

Rennes

Aix en Provence

Paris

Cette étude inscrite au programme d'initiative communautaire EMPLOI – HORIZON a été menée à bien par le Collège Coopératif Rhône-Alpes grâce au concours de partenaires des trois autres Collèges Coopératifs : Collège Coopératif d' Aix , Paris et Rennes .

Un groupe de travail composé de :

- Danielle DUJARDIN et Jean Luc BLAISE du Collège Coopératif en Bretagne
- Marie FLORES et Claude FERRUCCI du Collège Coopératif d' Aix
- Marie-Claude SAINT PE, Maria ALVES et Lydie LAZARE du Collège Coopératif de Paris

Que soient particulièrement remerciés les équipes techniques de chacun des collèges qui ont contribué à la finalisation de ce document, les membres des comités techniques et pédagogiques du DUPITH et du conseil scientifique du Collège Coopératif en Bretagne.

SOMMAIRE

Introduction	p. 4
1 - Structures employeurs des étudiants DUPITH	p. 9
1.1 - Types de handicap	p. 11
1.2 - Fonctions des organismes employeurs des étudiants DUPITH.....	p. 16
1.3 - Répartition géographique des étudiants DUPITH	p. 21
2 - Les intervenants directs et indirects dans la formation au DUPITH	p. 22
2.1 - Les intervenants directs dans la formation au DUPITH	p. 26
• Mission des organismes	
2.2 - Les intervenants indirects dans la formation au DUPITH.....	p. 30
• Mission des organismes	
3 - Partenaires et missions de l'organisme	p. 34
3.1 - Partenaires pour les actions hors de la formation au DUPITH.....	p. 36
3.2 - Types de partenariat pour les actions hors formation au DUPITH, au niveau de l'échange financier et du commanditaire.....	p. 40
3.3 - Ensemble des types de partenariat pour les actions hors formation au DUPITH.....	p. 43
3.4 - Missions de l'organisme partenaire pour les actions hors formation au DUPITH.....	p. 48

4 - Les différents types de productions réalisées	p. 52
4.1 - Productions écrites	p. 55
4.2 - Communications orales.....	p. 58
4.3 - Formations	p. 60
4.4 - Autres.....	p. 60
5 - Connaissance générale du secteur du handicap et de l'insertion.....	p. 61
5.1 - Sources d'informations et bases de données possédées au sein des Collèges Coopératifs en matière de directives nationales, au niveau des politiques publiques	p. 63
5.2 - Sources d'informations et bases de données possédées au sein des Collèges Coopératifs en matière de directives européennes, au niveau des politiques sociales	p. 66
5.3 - Autres projets financés par la Commission Européenne concernant le champ du handicap et de l'insertion.....	p. 68
6 - Stratégie - Prospectives et Préconisations	p. 69
6.1 - Analyse générale des données.....	p. 71
6.11 - Éléments de disparités.....	p. 72
6.12 - Éléments homogènes.....	p. 72
6.13 - Éléments hétérogènes.....	p. 73
6.14 - Éléments de relativité.....	p. 75
6.2 - Analyse croisée des données	p. 76
6.3 - Analyse stratégique - Prospectives et préconisations	p. 79
Conclusion.....	p. 85
Annexes	p. 87

INTRODUCTION

La formation au DUPITH (Diplôme Universitaire des Professionnels de l'Insertion des Travailleurs Handicapés) vise le perfectionnement et la qualification des opérateurs de l'insertion des Travailleurs Handicapés. Cette mission générale, définie par les politiques publiques sectorielles et transversales, est mise en œuvre par une multitude d'organismes, de services et d'établissements, de fonctions et d'attributions qui, assemblés, constituent un champ plus ou moins circonscrit de l'insertion des personnes handicapées en milieu de travail ordinaire. Si, dans ce champ, la quasi-totalité des financements et des actions qui en découlent (y compris des actions de formation) vise à intégrer la personne handicapée, la formation au DUPITH, quant à elle, vise à développer la compétence des opérateurs de ces actions d'insertion.

Il s'agit, de fait, d'un niveau de formation indirect au regard de la mission générale qui pourrait, de particulier, devenir secondaire, voire marginal, si la place qu'il occupe ne se prolonge pas au sein du champ de l'insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés.

S'il paraissait évident que chaque lieu de formation au DUPITH produisait, à partir de cette formation, une extension dans le réseau local des acteurs et partenaires du secteur en termes de relations, de participations, d'activités, de productions..., il n'en demeurerait pas moins que la lisibilité de cette extension restait encore opaque et locale.

C'est pourquoi, la finalité de cette étude est de permettre une meilleure visibilité et lisibilité du réseau d'acteur relatif à la formation au DUPITH. Nous devons appréhender ce terme de réseau dans sa dimension sociologique, à savoir « Réseau Social : structure définie par des relations entre des individus »¹. La sociologie s'intéresse à la notion de Réseau à travers l'étude des réseaux de sociabilité ou relationnels.

L'usage de la notion de réseau dans les sciences sociales paraît, néanmoins, tardif. Pourtant, réseau est un mot ancien :

- étymologiquement, il vient du latin RETIS (d'où l'adjectif Réticulaire qui signifie un ensemble de lignes entrelacées) ;
- pour le sociologue, procéder à une analyse de réseaux oblige, ainsi, à porter l'attention sur les relations qu'entretient un individu avec autrui, plutôt que sur la catégorie sociale et, plus généralement, sur les relations horizontales plutôt que sur les relations verticales, autrement dit, hiérarchiques ;
- dans la perspective d'une analyse de réseaux, les acteurs, qu'ils soient des individus -des organisations ou des États- apparaissent, en effet, à la fois autonomes et déterminés, parce que soumis aux contraintes que font peser sur eux les acteurs auxquels ils sont reliés ;
- schématiquement, trois approches peuvent être distinguées :
 - l'approche modélisatrice, qui vise une représentation simplifiée des interactions sociales entre les acteurs (individus, entreprises, organisations, États) au moyen de graphes et d'outils mathématiques élaborés ; représentatifs de cette approche : les travaux relevant de l'analyse structurale et de la sociométrie ;
 - l'approche critique qui s'attachera à souligner la dimension idéologique des discours produits sur le thème des réseaux, des organisations connexionnistes ou réticulaires ;
 - l'approche empirique –approche qui nous intéresse plus précisément- consiste à étudier les liens informels entre les individus ou les organisations à partir d'échantillons de population ; représentatifs de cette approche : les travaux pionniers de Mark GRANOVETTER.

¹ Petit Larousse, p. 883, 1998

A cette dernière approche et pour cette étude, nous rajouterons deux éléments :

- l'approche sociologique et la notion de **capital social** : un réseau durable de relations mutuelles entre des personnes constitue, en soi, un capital social que les personnes peuvent mobiliser pour atteindre leur objectif ; par exemple : les travaux de Pierre BOURDIEU dans une optique critique ;
- l'approche anthropologique et la notion de sociabilité : relations instables (amis, connaissances) contribuant à rapprocher les personnes appartenant à des mondes sociaux et professionnels différents (travaux de JEBARNES sur les rapports sociaux en 1954).

Cette étude permet de définir le positionnement actuel de la formation et, en prospective, son développement stratégique.

⇒ Les objectifs de cette étude se situaient à trois niveaux :

- évaluer, dans le champ de l'insertion et du handicap, la place qu'occupe la formation au DUPITH au regard du réseau d'acteur et d'activités qui s'est constitué à partir ou autour d'elle ;
- repérer, distinguer et formaliser, à partir de cette première analyse, l'ensemble des composantes structurelles qui contribuent et composent le champ de l'insertion et du handicap des Personnes Handicapées ;
- développer une analyse stratégique prospective, locale et nationale, du positionnement de la formation au sein des partenaires.

⇒ Le champ de l'analyse s'est construit à partir des données existantes dans les quatre Collèges Coopératifs, lesquels sont les seuls maîtres d'œuvre, en France, de la formation au DUPITH.

Les données recueillies sont celles produites par l'activité de formation et d'étude relative à la formation au DUPITH et ses prolongements directs ou indirects.

⇒ Pour conduire cette étude-enquête, nous avons recueilli les données à partir d'un questionnaire élaboré à l'adresse des quatre Collèges Coopératifs.

A savoir :

- Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée (Aix en Provence),
- Collège Coopératif Rhône-Alpes (Lyon),
- Collège Coopératif de Paris,
- Collège Coopératif en Bretagne (Rennes).

⇒ Le recueil de données s'est construit autour de quatre grandes thématiques qui se distribuent, dans le corpus du texte, en six parties :

- les structures employeurs des étudiants DUPITH ;
- les différents partenaires en lien direct et indirect avec la formation (locaux, nationaux, européens) ;

- les différentes actions réalisées par chaque Collège Coopératif et l'identification de la nature de tous les types de partenariat ;
- les différents types de productions, de communications et lieux de diffusion ;
- les sources d'informations et bases de données permettant une connaissance générale du champ du handicap et de l'insertion ;
- la stratégie - prospectives et préconisations.

Ce questionnaire a été rempli en fonction des données existantes dans chaque Collège Coopératif, sachant que le recueil de données n'est pas d'égal volume pour chacun des quatre Collèges.

Il nous paraît important de noter cette grande disparité en nombre d'étudiants.

A savoir :

- le Collège Coopératif en Bretagne totalise, à lui seul, 118 étudiants sur 6 promotions comptabilisées de 1992 à Décembre 1999, fin de la phase de recueil de données, pour un total de 218 étudiants, soit plus de la moitié ;

les trois autres Collèges se partagent les 100 étudiants restants :

- le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, 27 étudiants sur 2 promotions, de 1995 à 1999 ;
- le Collège Coopératif Rhône-Alpes, 23 étudiants sur 2 promotions, de 1995 à 1999 ;
- le Collège Coopératif de Paris, 50 étudiants sur 5 promotions, de 1993 à 1999.

Cette première remarque fondamentale étant faite, nous allons présenter le contenu du document qui se divise en six parties.

- Dans une première partie, nous présentons l'analyse des données générales concernant le réseau partenarial constitué par les employeurs des étudiants DUPITH, de Septembre 1992 à Décembre 1999. Compte tenu de la complexité du champ étudié, nous avons choisi de présenter l'analyse à partir de l'identification des organismes employeurs des étudiants DUPITH au regard d'UN type de handicap et d'UN type de fonction, c'est-à-dire, au regard du rôle caractéristique des organismes employeurs des étudiants DUPITH.
- Dans une deuxième partie, nous analysons les partenaires ayant une action directe et indirecte dans le processus du dispositif de formation des étudiants DUPITH. Nous avons choisi de regrouper, dans un premier temps, trois types de partenaires, à savoir :
 - les intervenants dans le processus de formation DUPITH autres que les membres permanents des Collèges Coopératifs ;
 - les personnes apportant un partenariat technique dans le processus de formation, tel que le Conseil Scientifique, par exemple ;
 - les personnes apportant un soutien technique particulier, tel que l'aide technique pour l'édition d'articles ou de recherches, par exemple.

Puis, dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés aux intervenants indirects dans la formation au DUPITH, c'est-à-dire, les interlocuteurs d'organismes avec lesquels nous sommes en relation partenariale. C'est le cas, par exemple, des Universités Nationales ou Européennes ou des centres de ressources...

- Dans une troisième partie, nous analysons les différentes actions réalisées par chaque Collège Coopératif et identifions la nature de tous les types de partenariat que les Collèges entretiennent avec les organismes partenaires pour réaliser chaque action de réseau : par réseau, nous devons entendre un certain nombre de personnes en relation directe ou indirecte les unes avec les autres. Nous présentons, donc, dans cette partie, l'ensemble des partenaires pour les actions hors formation au DUPITH.
- Dans une quatrième partie, nous présentons l'analyse des différentes productions écrites de type « Études et analyses », « Recherches européennes » ou « Autres ». Les communications orales : séminaires, colloques ou journées d'étude et les formations réalisées, dans le champ du handicap et de l'insertion, depuis 3 ans, par les Collèges Coopératifs.
Cette quatrième partie pointe, non seulement la richesse des productions réalisées, mais aussi, la présence marquée des Collèges Coopératifs dans les productions de type « Recherches européennes ».
- Aussi, une analyse, dans la cinquième partie, des différentes sources d'information et bases de données possédées au sein des Collèges Coopératifs, en matière de directives nationales au niveau des politiques publiques, en matière de directives européennes au niveau des politiques sociales, ainsi que des autres projets financés par la Commission Européenne concernant le champ du handicap et de l'insertion, permet, à la lecture, une vision générale et tendancielle des grands domaines de production et des sources d'information possédées par les Collèges Coopératifs.
L'analyse de ces nouvelles données ne vient que confirmer la dimension européenne dans laquelle les Collèges sont enracinés depuis, déjà, plusieurs années.
- Quant à la sixième partie, nous avons procédé en deux temps. Tout d'abord, nous avons fait une analyse générale de l'ensemble des données et nous avons construit, à partir de celles-ci, un propos en termes de disparités, d'homogénéité/hétérogénéité et de relativité. Ceci, pour glisser, ensuite, sur une analyse stratégique construite à partir de thématiques communes aux quatre Collèges Coopératifs. L'objectif de cette analyse est de permettre aux quatre Collèges de pouvoir décliner, à leur niveau, les données qui en résultent.

1 - STRUCTURES EMPLOYEURS DES ETUDIANTS DUPITH

Nous tenons à présenter, dans cette partie, les données générales concernant le réseau partenarial constitué par les employeurs des étudiants DUPITH. Ceci, de Septembre 1992 (date de démarrage de la première formation à Rennes) à Décembre 1999, fin de la phase de recueil des données.

Il est nécessaire d'apporter une première photographie sociale générale, laquelle constitue le 1^{er} thème de cette étude intitulé : « **Partenaires Employeurs des Étudiants DUPITH** ».

Nous tenons, également, à présenter -dans cette partie- les données générales concernant les étudiants des 4 Collèges Coopératifs, à savoir : **Provence Alpes Méditerranée, Rhône-Alpes, Paris et Bretagne**.

Les quatre Collèges Coopératifs n'ont pas la même représentation car les différentes promotions n'ont pas commencé la même année : Aix en Février 95, Lyon en Septembre 95, Paris en Janvier 93 et Rennes en Septembre 92.

De plus, toutes les promotions n'ont pas un nombre égal d'étudiants.

En conséquence, les Collèges Coopératifs :

Provence Alpes Méditerranée représente	27 étudiants sur 2 promotions
Rhône-Alpes représente	23 étudiants sur 2 promotions
Paris représente	50 étudiants sur 5 promotions
en Bretagne représente	118 étudiants sur 6 promotions
Soit un TOTAL de	218 étudiants.

- Dans un premier temps, nous vous présenterons l'analyse du tableau : « **Types de Handicap 4 Collèges** ».

Ce premier tableau a pour objet de nous permettre de visualiser quels sont, à l'intérieur des différentes structures des étudiants DUPITH, tous les types de handicap avec lesquels les étudiants composant les différentes promotions des 4 Collèges sont en contact.

Ce tableau a été rempli à l'aide d'une typologie de codes que nous pouvons retrouver en Annexe I, sous l'intitulé : « **Codification : II - Types de Handicap** ».

Nous avons rencontré de nombreuses difficultés à remplir les catégories. En effet, il s'agissait d'identifier les organismes au regard d'UN type de handicap. Nous les avons donc désignés par le Type de Handicap qui nous paraissait dominer.

- Dans un deuxième temps, nous analyserons le tableau « **Fonctions des Organismes Étudiants** ».

Ce tableau a pour objectif de nous permettre de repérer quelle est la fonction des organismes avec lesquels les étudiants DUPITH des 4 Collèges sont en liens professionnels.

Ce tableau a été rempli à l'aide d'une typologie que nous pouvons retrouver en Annexe I, sous l'intitulé : « **Codification : I - Fonctions des Organismes** ».

- Dans un troisième temps, nous analyserons la répartition géographique des étudiants DUPITH.

1.1 - Types de Handicap

(« Tableau récapitulatif : Types de Handicap 4 Collèges »
cf. Annexes III.1 et III.2)

• **TABLEAU N° 1 « HANDICAP »**

II - TYPES DE HANDICAP	
Code	Définition
HS	Handicap Sensoriel
HP	Handicap Physique
HM	Handicap Mental
MM	Maladies Mentales
IS	Inadaptation Sociale
PH	Polyhandicap
ATPH¹	Tout Public et Tout Public Handicapé
TPH²	Tout Public Handicapé
TP³	Tout Public non handicapé

	HS	HP	HM	MM	IS	PH	ATPH	TPH	TP	TOTAL	%
AIX	2		3			1	2	9	9	26	11,98
LYON		2	9	1	1		1	9		23	10,6
PARIS	1	23	10	1	1	1		1	12	50	23,04
RENNES	11	22	28	6	5		6	18	22	118	54,38
TOTAL	14	47	50	8	7	2	9	37	43	217	100 %
%	6,46	21,66	23,04	3,69	3,23	0,92	4,15	17,05	19,82	100 %	

A la lecture de ce tableau, nous observons que les structures employeurs des étudiants DUPITH se situent, de manière dominante, dans trois types de Handicap :

- « Handicap Mental » pour 50 étudiants,
- « Handicap Physique » pour 47 étudiants,

¹ Ex : A.N.P.E.

² Services spécialisés ou personnes accueillant les personnes handicapées. Ex : CAPEMPLOI

³ C'est à dire qu'il n'y a pas de personnes ou de services spécialisés pour accueillir les personnes handicapées.
Ex : CRAM

- « Tout Public non handicapé » pour 43 étudiants.

De plus, si nous additionnons les deux publics : « Tout Public et Tout Public Handicapé » et « Tout Public non handicapé », nous trouvons le chiffre de 52 étudiants.

A l'opposé, nous retrouvons 4 secteurs du Handicap où les 4 Collèges Coopératifs sont très peu présents. Il s'agit des secteurs :

- de l' « Inadaptation Sociale » pour 7 étudiants,
- des « Maladies Mentales » pour 8 étudiants,
- « Tout Public et Tout Public Handicapé » pour 9 étudiants.
- du « Polyhandicap » pour 2 étudiants seulement.

Nous pouvons noter, également, de grandes différences de publics d'un Collège à l'autre.

Une singularité se présente pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée. Pour ce thème là, nous trouvons le chiffre de 26 étudiants au lieu de 27, car nous avons un étudiant « demandeur d'emploi ». Il n'est donc rattaché à aucun organisme. Cette incidence, bien évidemment, se retrouve sur le total général des étudiants qui est de 217 (au lieu de 218).

- Pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, sur un total de 26 étudiants/structures des employeurs, nous trouvons 18 étudiants, soit plus des $\frac{3}{4}$, appartenant à 2 types de secteur :
 - secteur « Tout Public non handicapé »,
 - secteur « Tout Public Handicapé ».

Par contre, nous pouvons noter l'absence de structures employeurs pour les secteurs suivants :

- « Handicap Physique »,
- « Inadaptation Sociale ».

Quant au secteur du « Polyhandicap », il ne représente qu'un seul étudiant, tandis que les secteurs :

- « Maladies Mentales »,
 - « Handicap Sensoriel »,
 - « Tout Public et Tout Public Handicapé »,
- sont très peu représentés (1 ou 2 étudiants seulement).

- Observons, maintenant, la situation du Collège Coopératif Rhône-Alpes.

Ici, également, 18 étudiants sur un total de 23, soit un peu plus des $\frac{3}{4}$, proviennent de 2 secteurs du Handicap, mais, cette fois-ci, il s'agit des secteurs :

- du « Handicap Mental »,
- « Tout Public Handicapé ».

Alors qu'au Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, le 1^{er} secteur était faiblement présent et le second absent.

Nous notons également l'absence totale de 3 secteurs du Handicap :

- « Handicap Sensoriel »,
- « Polyhandicap »,
- « Tout Public non handicapé ».

En ce qui concerne les autres secteurs, les employeurs sont très peu représentés (1 ou 2).

- La situation du Collège Coopératif de Paris vis-à-vis du secteur du Handicap se présente de manière différente des 2 Collèges vus précédemment.

Nous pouvons observer une très forte concentration des étudiants/structures des employeurs sur **un secteur**, celui du « **Handicap Physique** », qui représente un peu plus de la ½ des étudiants/structures des employeurs DUPITH (23 personnes sur 50).

Les secteurs :

- « Tout Public Non Handicapé »
- « Handicap Mental »

représentent, chacun, environ 1/5 des structures employeurs DUPITH (respectivement 12 et 10 étudiants). Tous les autres secteurs ne sont que faiblement représentés (1 personne).

En dehors du secteur du « Handicap Mental » (10 personnes), tous les autres secteurs sont, soit absents, soit très peu présents (1 ou 2 personnes).

- Observons, enfin, le Collège Coopératif en Bretagne qui a comme particularité, ainsi que nous l'avons déjà énoncé, de totaliser un nombre de 118 étudiants, soit environ 5 fois plus que le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée et le Collège Coopératif Rhône-Alpes.

D'une manière générale, la situation se présente différemment des 3 autres Collèges, à savoir qu'il y a **4 grands secteurs** qui représentent 76,3 % du total des étudiants et qui sont :

- « Handicap Mental »,
- « Handicap Physique »,
- « Tout Public Handicapé »,
- « Tout Public non handicapé ».

Les autres secteurs ont une importance moyenne :

- « Handicap Sensoriel »,
- « Maladies Mentales »,
- « Inadaptation Sociale »,
- « Tout Public et Tout Public Handicapé ».

Un **seul secteur** est totalement **absent**, c'est celui du « **Polyhandicap** ». Cette catégorie nous semble difficile à justifier, actuellement, sur la problématique de l'insertion professionnelle. Toutefois, dans les années à venir, nous sommes amenés à penser que celle-ci trouvera une juste place dans le champ de l'insertion professionnelle, compte tenu du développement des techniques de communication permettant et favorisant le travail à domicile ou non, à partir de la télématique ou tout autre média appelé à être de plus en plus utilisé par le milieu ordinaire du travail.

De la lecture globale de ce tableau, se dégage un tronc commun « Handicap Mental » et « Handicap Physique » nettement dominant, suivi de près par le secteur « Tout Public non handicapé ».

Selon les Collèges Coopératifs, les différents secteurs ne sont pas couverts de manière identique.

L'absence totale d'implantation dans un type de handicap tel que nous les avons définis est très variable d'un Collège Coopératif à l'autre, mais ce cas se présente dans tous. Seul le secteur du « Handicap Mental » est présent pour les 4 Collèges Coopératifs. Toutefois, le secteur de la « Maladie Mentale » est faiblement représenté (8 personnes), alors qu'il compte une part de plus en plus importante du public du fait de l'augmentation des personnes en situation psychiatrique.

Nous pouvons faire le constat que les 4 Collèges Coopératifs se situent, de manière dominante, dans le champ de l'insertion des travailleurs handicapés et non pas dans le champ du handicap stricto sensu, d'où, par exemple, la faible représentation du secteur du « Polyhandicap » (2 personnes). Bien que, pour ce secteur, il soit à observer des possibilités d'ouverture des personnes vers le champ de l'insertion, par exemple, pour celles pouvant être en mesure d'utiliser un ordinateur pour communiquer. Toutefois, il reste le poids des représentations.

Autre remarque : le secteur de l'« Inadaptation Sociale », bien que faiblement représenté (7 personnes), est présent dans la formation au DUPITH. Ceci est intéressant à noter car, dans tous les secteurs qui font cette formation, il y a aussi des éléments qui concernent d'autres secteurs (celui de l'« Inadaptation Sociale » n'est ni dans la catégorie AGEFIPH, ni dans la catégorie COTOREP).

Il semblerait que, selon les cas, les chiffres traduisent des implantations assez circonstanciées. Nous pouvons nous poser la question de la pénétration du réseau et de la nécessité du temps comme facteurs favorisant cela. Pour expliquer cette évolution dans le temps, il y a également 2 facteurs importants à prendre en compte, qui sont :

- la capacité à informer de l'existence d'une telle formation (connaissance ou reconnaissance de la formation DUPITH) ;
- la problématique du handicap dans l'insertion de la personne porteuse d'un handicap est un phénomène relativement nouveau.

En effet, nous pouvons noter que la formation au DUPITH, implantée au Collège Coopératif en Bretagne depuis 1992, couvre presque tous les secteurs du handicap (sauf celui du « Polyhandicap »). De plus, il est important de noter que la formation au DUPITH s'est mise en place dans ce collège à partir du réseau d'une personne déjà reconnue dans le secteur du handicap.

Nous pouvons faire l'hypothèse d'une diffusion qui s'effectuerait à partir du réseau primaire (noyau d'étudiants de la formation initiale) et qui s'auto-reproduirait. De plus, rappelons que la formation au DUPITH s'est appuyée sur le réseau d'une personne référent et déjà reconnue dans le secteur du handicap.

1.2 - Fonctions des organismes employeurs des étudiants DUPITH

(« Tableau récapitulatif : Fonctions des organismes »
cf. Annexes IV.1 et IV.2)

• **TABLEAU N° 2 « FONCTIONS »**

I - FONCTIONS DES ORGANISMES		
Code LYON	Code PARIS	Définitions
1		ÉTABLISSEMENTS
1.1	OPERATIONNEL MS	- médico-sociaux pour adolescents : I.M.E., I.M.P.R.O.
1.2	OPERATIONNEL P	- médico-sociaux pour adultes : Atelier Protégé, C.A.T., Foyer, MAS, C.R.P.
1.3		
1.4	OPERATIONNEL M	- de soins : hôpitaux généraux, hôpitaux spécialisés, établissements de Réadaptation
	OPERATIONNEL M	- de Rééducation Fonctionnelle Sensorielle
2		SERVICES SPECIALISES
2.1	OPERATIONNEL S	- rattachés à des structures spécialisées : services de suite, de formation, d'accompagnement ou d'insertion
2.2	OPERATIONNEL S	- de placements : OHE, E.P.S.R., équipes de préparation à l'emploi,
2.3	OPERATIONNEL G	- d'accueil tout public : A.N.P.E., Missions Locales, Tutelle
3	OPERATIONNEL G	CENTRES DE FORMATION ET D'ORIENTATION TOUT PUBLIC : - L'AFPA - GRETA - AUTRES, PRECISEZ
4	ENTREPRISES	ENTREPRISES + AGENCES D'INTERIM (EX : INRA, R.A.T.P.)
5		INSTITUTIONNELS
5.1	INSTITUTIONNEL G	- tout public : CRAM, M.S.A., D.D.T.E.
5.2	INSTITUTIONNEL S	- spécialisés : CREAI, C.T.N.E.R.H.I.
6	POLITIQUE	POLITIQUES : SYNDICATS, VILLES, UNIONS PATRONALES, COLLECTIVITES TERRITORIALES, ASSOCIATIONS POLITIQUES
7		AUTRES TYPES : PRECISEZ

	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL	%
AIX	4	14	3	1		2	3	27	12,39
LYON	10	11	1			1		23	10,55
PARIS	26	11	2	3	5	2	1	50	22,94
RENNES	43	44	8	8	11	4		118	54,13
TOTAL	83	80	14	12	16	9	4	218	100 %
%	38,07	36,7	6,42	5,5	7,34	4,13	1,83	100 %	

Ce tableau récapitulatif a pour objectif de nous permettre de visualiser les différents organismes des structures employeurs des étudiants DUPITH en ce qui concerne leur rattachement à une identité sociale particulière, à un organisme.

Nous avons classé les réseaux employeurs des étudiants DUPITH en 13 types d'organismes (cf. Annexe « **Codification : I - Fonctions des Organismes** »).

A la lecture de ce tableau, nous constatons que les $\frac{3}{4}$ des organismes auxquels sont rattachés les étudiants DUPITH se trouvent dans 2 typologies :

- « Établissements »,
- « Services Spécialisés ».

En effet, ils représentent 163 étudiants, soit 74,77 % du total.

Sachant que nous les retrouvons, plus particulièrement, dans les « Établissements » :

- « Médico-sociaux pour adolescents »,
- « Médico-sociaux pour adultes »,

et, encore plus massivement, dans les « Services Spécialisés rattachés à des structures spécialisées » tels que les « Services de Suite, les Services de Formation, d'Accompagnement ou d'Insertion ».

Le niveau défini comme « Politiques », comprenant les Syndicats, Villes, Unions Patronales, etc., est le moins bien représenté : 9 étudiants, soit 4,13 % du total.

Sous l'intitulé « Institutionnels » (Code 5) qui comprend :

- « Tout public » : CRAM, M.S.A., D.D.T.E., et
- « Spécialisés » (Code 5.2),

un seul organisme d'Études, de Recherche ou de Conseil : le C.T.N.E.R.H.I. est présent (Collège Coopératif de Paris).

Parmi les 4 organismes classés Code 7 : « Autres types », nous pouvons relever qu'il s'agit :

- de 2 étudiants DUPITH dont l'employeur est le Collège Coopératif, au titre de leur fonction dans un P.D.I.T.H. ;
- d'un étudiant DUPITH n'ayant pas d'employeur.

Examinons, maintenant, plus particulièrement, les singularités des 4 Collèges Coopératifs.

- Nous observons que, pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, les « **Fonctions des Organismes** » se distribuent différemment.

A savoir : sur 27 étudiants, nous en trouvons 14, soit la $\frac{1}{2}$, dans le secteur se définissant comme « Services Spécialisés d'accueil tout public », soit l'A.N.P.E., les Missions Locales et les Tutelles.

Les fonctions définies comme « Entreprises + Agences d'Intérim » et « Politiques » sont très peu présentes : 1 ou 2 étudiants.

Plusieurs fonctions n'apparaissent pas du tout. Il s'agit :

- des « Établissements de Soins » et de « Rééducation Fonctionnelle Sensorielle »,
- des « Institutionnels » de type CRAM, M.S.A., CREA, etc.

- Le Collège Coopératif Rhône-Alpes a le même profil de « **Fonctions des Organismes** » d'étudiants que celui des 4 Collèges.

A savoir : 21 étudiants sur 23, soit la quasi-totalité, se retrouvent dans les fonctions définies comme « Établissements Médico-Sociaux pour Adolescents et Adultes » et « Services Spécialisés », tout particulièrement, les « Services Spécialisés de placements » tels que OHE, E.P.S.R., etc. (situation différente du Tableau Récapitulatif des 4 Collèges qui, lui, se situe plus en « Services Spécialisés rattachés à des structures spécialisées »).

Les fonctions définies comme :

- « Centres de Formation et d'Orientation tout public »,
- « Entreprises + Agences d'Intérim »,
- « Institutionnels »,
- « Politiques »,

sont absentes ou ne représentent qu'une seule personne.

- Le Collège Coopératif de Paris se structure, lui aussi, sur le même mode en collant, toutefois, encore plus à la réalité du Tableau Récapitulatif des 4 Collèges.

A savoir : un nombre massif d'étudiants en fonctions « Établissements » et « Services Spécialisés », soit 37 étudiants sur 50 (les 2/3 du total, taux très proche de celui du Tableau Récapitulatif des 4 Collèges). Sachant que la fonction « Établissements » représente la ½ des étudiants.

Les autres secteurs sont peu présents, à savoir : fonctions « Institutionnel » : 5 personnes, « Entreprises + Agences d'Intérim » : 3 personnes, « Centres de Formation et d'Orientation Tout Public » et « Politiques » : 2 personnes.

- Le Collège Coopératif en Bretagne est présent dans **toutes** les « **Fonctions des Organismes** » étudiants/structures.

Il se situe dans la lignée du Tableau Récapitulatif des 4 Collèges. Toutefois, il est intéressant de noter, qu'à lui seul, il totalise :

- 8 organismes sur 11, soit plus des 2/3 pour le secteur des « Entreprises et Agences d'Intérim »,
- 11 organismes sur 13, soit la quasi-totalité pour celui des « Institutionnels ».

Nous pouvons peut-être émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'une certaine reconnaissance du Collège Coopératif en Bretagne de la part des pouvoirs publics et ceci représente probablement un bon vecteur de diffusion.

De plus, dans la typologie des « Établissements » (Code 1) qui comprend les « Établissements » :

- « Médico-sociaux pour adolescents et adultes »,
- « de Soins », tels que les hôpitaux,
- « de Rééducation Fonctionnelle Sensorielle »,

le Collège Coopératif en Bretagne couvre 8 étudiants/structures sur 9, pour ceux inscrits dans la fonction « Établissements de soins ».

De la même manière, il couvre 6 étudiants/structures sur 9 pour ceux inscrits dans la fonction « Établissements de Rééducation Fonctionnelle Sensorielle ».

Globalement, de ce tableau, se détache une architecture commune faite de deux catégories (tout comme le tableau précédent). Toutefois, ce tronc commun est beaucoup plus fort, puisqu'il représente 74,77 %. Il semblerait que le public privilégié des Collèges Coopératifs se situe au sein des secteurs protégés. Probablement parce que l'injonction à l'insertion en milieu ordinaire est la plus pressante.

Le secteur (Code 1) « Établissements » est assez bien réparti, pour la fonction « Médico-sociaux adolescents et adultes » handicapés, au niveau de 3 Collèges Coopératifs.

Pour ce qui concerne le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, la situation est différente : ce secteur est plus de la ½ moins important que pour les Collèges Coopératifs de Paris et de Rhône-Alpes.

Nous pouvons noter que les catégories : « Accueil tout public » et « Centres de Formation et d'Orientation Tout Public » représentent environ 12 %.

Il semblerait que les organismes qui envoient des étudiants en formation DUPITH sont ceux qui ont leur pleine raison sociale dans le champ du handicap stricto sensu.

Les secteurs :

- Code 4 « Entreprises + Agences d'Intérim »,
- Code 5 « Institutionnels » tels que CRAM, M.S.A., CREAM, etc.,
- Code 6 « Politiques » tels que syndicats, villes, etc.,

pourraient représenter des secteurs d'investigation importants, compte tenu de leur étendue, mais le potentiel est, le plus souvent, personnalisé (parfois, une personne dans un service).

Deux grands secteurs sont largement dominants.

- Il s'agit de ceux des :
- « Établissements » (83 personnes),
 - « Services Spécialisés » (80 personnes).

Deux autres secteurs sont faiblement présents.

- Il s'agit de ceux des :
- « Entreprises » (12 personnes),
 - « Politique » (9 personnes).

Nous pouvons faire la remarque suivante : ce qui est dominant, c'est la notion de Travailleur Handicapé et non pas l'insertion vers le milieu ordinaire, bien que les Établissements aient obligation de recrutement (cf. la Loi de 1987 sur l'Insertion et le recrutement des Travailleurs Handicapés).

Toutefois, il est important de souligner que le DUPITH n'est pas né d'une préoccupation d'Entreprises, mais d'une représentation plus grande du social. Il est, par ailleurs, à noter que même dans le secteur « Médico-social spécialisé pour Adultes », le tissu législatif évolue avec une même obligation d'insertion vers le milieu ordinaire. En conséquence, une préoccupation commune entre Entreprises et milieu protégé pourrait émerger de cette évolution législative.

De plus, le DUPITH pourrait être la formation demandée pour l'accompagnement et le changement dans l'Entreprise.

1.3 - Répartition géographique des étudiants DUPITH

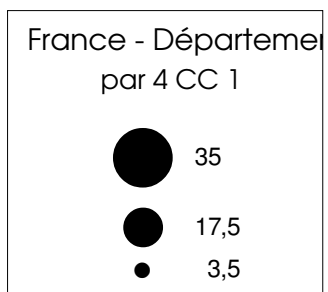
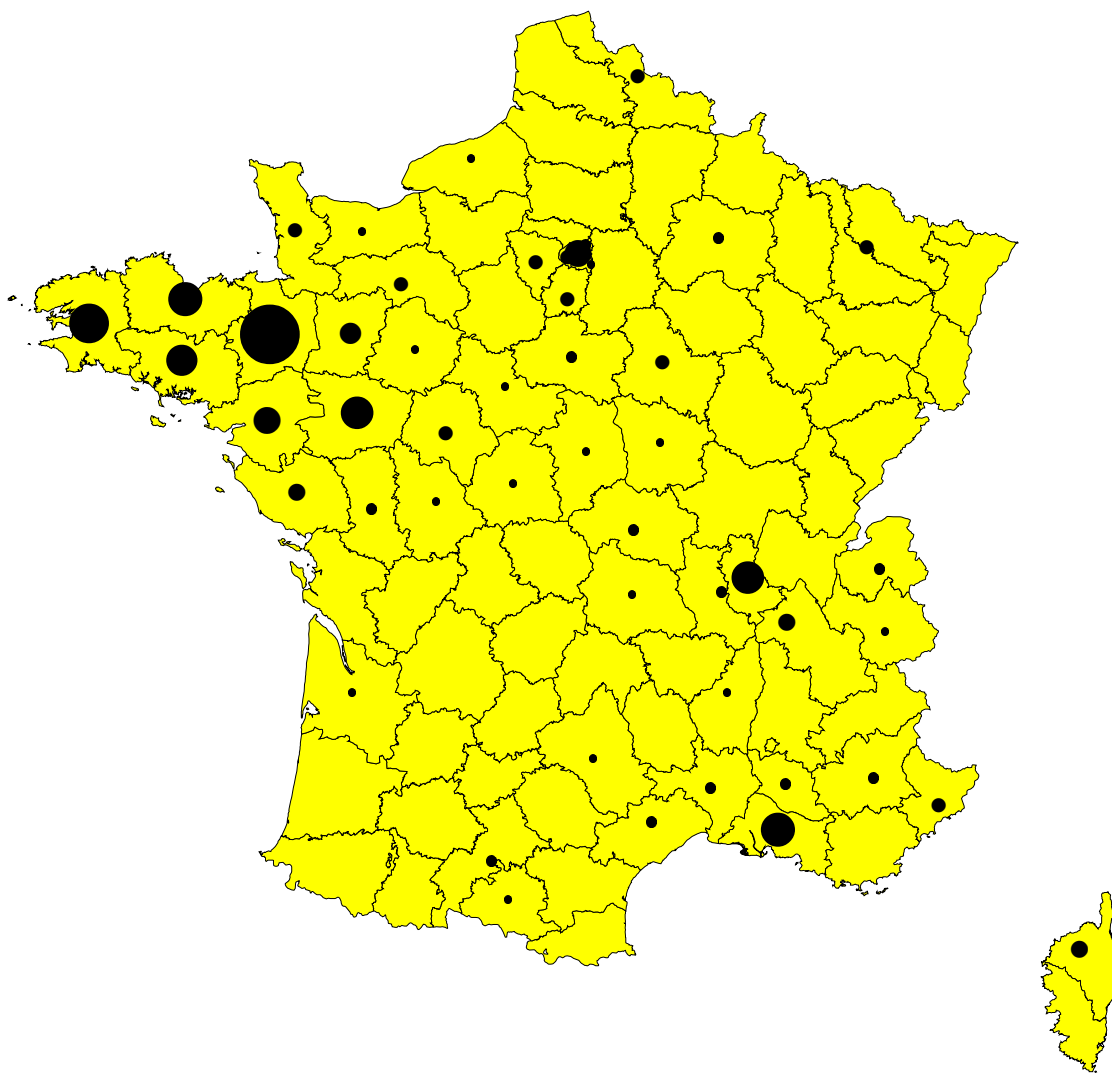
(Cf. Annexe V)

L'analyse de la répartition géographique, par département (voir carte ci-dessous), des lieux de résidence des étudiants inscrits au DUPITH, nous permet d'énoncer les points suivants :

- Le lieu d'implantation du centre de formation draine, pour l'essentiel, sur la proximité. C'est ainsi que l'agglomération parisienne et les départements des Bouches du Rhône, du Rhône et d'Ile et Vilaine représentent le plus grand nombre des inscrits.
- Nous observons, ensuite, que les inscriptions se développent, dans une moindre mesure, sur les départements de proximité aux quatre pôles centres de formation. Nous analysons que, dans l'espace géographique qui se situe entre Rennes et Paris, il y a une répartition qui se joue tant d'un côté que de l'autre :
 - le Collège Coopératif de Paris couvre plutôt une ligne Sud - Sud-Ouest ;
 - le Collège Coopératif en Bretagne couvre la région Bretagne et Pays de Loire ;
 - le Collège Coopératif d'Aix en Provence a tendance à couvrir l'arc méditerranéen avec la Corse ;
 - le Collège Coopératif Rhône-Alpes couvre un espace concentrique autour du département du Rhône.

Ainsi, peut-on dire que la mise en œuvre de la formation sur les quatre Collèges Coopératifs a permis une extension des candidatures à la formation DUPITH, extension qui recouvre une grande partie du territoire, tout en laissant une zone centrale à la France dans une représentation quasiment inexistante : les régions Aquitaine, Centre, Bourgogne, Lorraine et Alsace.

Lieux Etudiants 4 Collèges



2 - LES INTERVENANTS DIRECTS ET INDIRECTS DANS LA FORMATION AU DUPITH

Les partenaires ayant une action directe et indirecte dans le processus/dispositif de formation des étudiants DUPITH ont été répertoriés à partir de documents d'étude.

Dans cette partie, nous présentons l'analyse des données recueillies après avoir établi une **Codification** intitulée « **IV - Missions des Organismes** » (cf. répertoire des 19 codes en Annexe).

Plus précisément, l'objet de cette partie est de nous permettre d'avoir une photographie de deux ordres du réseau partenarial.

Dans un premier temps, nous allons analyser le Réseau Partenarial en lien Direct, c'est-à-dire, ayant une action précise dans le système de formation des étudiants DUPITH. L'objet de cette partie nous renvoie, également, à la représentation qu'ont les différents Collèges des intervenants directs dans la formation qu'ils pensent utile de faire intervenir ou/et qu'ils peuvent mobiliser. Cette partie est donc représentative des partenaires qui s'introduisent, soit comme associés ou ayant une action, dans le dispositif de formation, mais aussi, des partenaires qui sont sollicités pour intervenir dans ce même dispositif.

Dans un deuxième temps, nous analyserons le Réseau Partenarial en lien Indirect, c'est-à-dire, tous les intervenants qui ont une action indirecte dans le dispositif de formation au DUPITH, à savoir les membres des organismes ou, plus précisément, les interlocuteurs des organismes avec lesquels nous sommes en relation partenariale, tels que des Centres de Ressources ou des universités nationales ou européennes.

Nous avons choisi de regrouper, pour ce qui concerne les intervenants directs dans la formation, trois types de Partenaires :

- les intervenants dans la formation DUPITH autres que les membres permanents des Collèges Coopératifs ;
- les personnes apportant un partenariat technique dans le processus de formation, plus précisément, tout ce qui est de l'ordre du soutien général à la formation ; ex : conseil scientifique, conseil technique, groupes d'appui ;
- les personnes apportant un soutien technique particulier dans le processus de formation, par exemple : tout ce qui est de l'ordre du soutien scientifique et institutionnel ou, encore, tout ce qui est de l'ordre de l'aide technique pour l'édition d'articles, d'études, de recherches, etc.

La politique partenariale des 4 Collèges Coopératifs n'est pas identique, mais ce que nous pouvons observer, c'est ce qu'il en est de la politique de chaque Collège Coopératif au regard de la formation.

Le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée collabore avec 36 intervenants sur le processus de formation. A l'opposé, le Collège Coopératif de Paris collabore avec 13 personnes pour le même nombre d'étudiants (soit, environ 3 fois moins de partenaires). Le Collège Coopératif Rhône-Alpes, lui, collabore avec 25 intervenants pour 23 étudiants. Quant au Collège Coopératif en Bretagne, sa situation se rapproche de celle du Collège Coopératif de Paris, soit 65 intervenants sur le processus de formation pour 6 promotions.

2.1 - Les Intervenants Directs dans la formation au DUPITH

(« Tableau récapitulatif : Missions des Organismes »
cf. Annexes VI.1 et VI.2)

• **TABLEAU N° 3 « MISSIONS 1 »**

IV - MISSIONS DES ORGANISMES	
Code	Définition
1	Formation Professionnelle
2	Maintien dans l'emploi
3	Soins
4	Placement
5	Etablissements hospitaliers
6	Accompagnement social
7	Apprentissage
8	Rééducation et Réadaptation
9	Financement (AGEFIPH)
10	Universitaires
11	Conseil, Audit, Soutien
12	Orientation et Formation
13	Coordination et Planification
14	Production – Entreprise
15	Administration Etat et Collectivités Territoriales
16	Politique (Syndicat - Union Patronale)
17	Mutualité et Sécurité Sociale (M.S.A. - CRAM)
18	Compétences personnelles et professionnelles
19	Autres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	TOTAL	%
AIX	2			6				2	2	12	3	2	1	2			2			36	25,9
LYON	2			3		1		1	2	6	1		2	1	3	1		1	1	25	17,99
PARIS	1					1			1	10										13	9,35
RENNES	5	6		7	1			5	4	24					2	2			9	65	46,76
TOTAL	10	6		16	1	2		8	9	52	4	2	3	3	7	3	2	1	10	139	100 %
%	7,19	4,32		11,5	0,72	1,44		5,76	6,47	37,41	2,88	1,44	2,16	2,16	5,04	2,16	1,44	0,72	7,19	100 %	

Nous pouvons observer que le Partenariat, pour l'ensemble des 4 Collèges Coopératifs, se situe majoritairement, avec le milieu « Universitaire » : 52 personnes, soit 37,4 %.

Ensuite, vient assez logiquement, le secteur du « Placement » avec 16 personnes, soit 11,5 % ; puis, le secteur « Formation Professionnelle » avec 10 personnes, soit 7,2 %, à égalité avec le pourcentage des intervenants classés « Autres ».

Il faut noter, enfin, que les rubriques « Soins » et « Apprentissage » sont totalement absentes pour les 4 Collèges.

- L'analyse de la situation du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée nous montre une certaine similitude avec le Tableau Récapitulatif, à savoir :
 - 33,3 %, soit 1/3 des intervenants, dans le secteur « Universitaires » ;
 - 16,7 % des intervenants dans le secteur « Placement ».

Nous pouvons noter que 7 types de Partenariat possibles sont absents. Cette situation se reproduit exactement à l'identique pour le Collège Coopératif Rhône-Alpes.

- Par contre, ce dernier a un Partenariat plus diversifié pour les 11 autres secteurs.

Par exemple :

- 24 % pour le secteur « Universitaires »,
- 12 % pour le « Placement »,
- 12 % pour « Administration État et Collectivités Territoriales ».

- Le Collège Coopératif de Paris se caractérise par une très grande concentration de Partenaires Directs dans le secteur « Universitaires » : 76,9 %, soit 10 personnes sur un total de 13.

En conséquence, tous les autres secteurs sont absents, sauf :

- la « Formation Professionnelle » pour 1 personne,
- l' « Accompagnement Social » pour 1 personne,
- le « Financement (AGEFIPH) » pour 1 personne.

- Enfin, le Collège Coopératif en Bretagne situe, lui aussi, son maximum dans le Partenariat avec le milieu « Universitaire » (36,9 %).

Toutefois, les secteurs absents -en nombre important également (8)- se situent dans des secteurs différents de ceux des Collèges Coopératifs Provence Alpes Méditerranée ou Rhône-Alpes.

D'une manière générale, nous pouvons noter une forte présence du secteur « Universitaires ». Ceci marque la logique universitaire du diplôme qui, bien qu'étant professionnel, inscrit cette formation dans une logique universitaire, un mémoire de niveau Licence et soutenu devant un jury universitaire devant être réalisé en fin de parcours. Toutefois, nous pouvons observer que, fréquemment, ces « Universitaires » sont à l'interface entre Universitaires et Professionnels, soit que ces intervenants soient issus, eux-mêmes, d'un secteur professionnel sur lequel ils peuvent être non encore acteurs, soit que leur problématique de recherche soit très proche du champ.

Le secteur du « Placement » est, lui aussi, relativement important et il recoupe, semble-t-il, l'analyse que nous avons pu faire dans la partie précédente. Cet état de faits pose, sans doute, la question de la reproduction du secteur qui peut être un obstacle, si nous souhaitons, à la fois, une extension du partenariat et de la population étudiante.

Nous pourrions énoncer l'hypothèse suivante : les caractéristiques de la population étudiante nous renvoient à un type de partenariat au regard duquel le secteur « Universitaires » représenterait l'ouverture et l'extériorisation de leur expérience.

Malgré tout, au regard de cette dominante universitaire, nous pouvons émettre l'hypothèse que les liens théorie/pratique sont peut-être à reconstruire.

De la même manière, l'utilisation des compétences des personnes en formation pour renforcer l'inter-disciplinarité des étudiants serait peut-être à explorer plus intensément. Par exemple, des communications centrées sur les secteurs non représentés, tels que celui de « l'Apprentissage et du soin », pourraient peut-être « nourrir » la formation DUPITH. D'autant plus que, si nous additionnons les secteurs « Soins » et « Établissements Hospitaliers », nous trouvons une seule personne, alors qu'il est permis de penser que les infirmiers psychiatriques, par exemple, peuvent avoir une action d'INSERTION.

Le secteur « Production - Entreprise » (milieu professionnel) n'apparaît quasiment pas. Il semblerait que l'apport venant du lieu de l'insertion soit très peu présent. Nous sommes plus centrés sur le champ du professionnel dans lequel évolue l'étudiant et très peu vers le champ dans lequel il doit amener les personnes dont il s'occupe.

Enfin, pour ce qui concerne le secteur de l' « Apprentissage », il n'y a rien. L'absence de liens avec ce secteur ne fait que renforcer ce que nous avons développé précédemment. Elle peut, aussi, nous interroger sur la question des représentations que nous pouvons avoir sur ce champ là et nous renvoyer, également, à notre possible méconnaissance de ce secteur. Bien que sémantiquement, les champs de l'Insertion et de l'Apprentissage soient proches, il n'en demeure pas moins que, par leur absence totale, ils ne peuvent qu'attirer notre attention.

2.2 - Les Intervenants Indirects dans la formation au DUPITH

(« Tableau récapitulatif : Missions des Organismes »
cf. Annexes VII.1 et VII.2)

• **TABLEAU N° 4 « MISSIONS 2 »**

IV - MISSIONS DES ORGANISMES	
Code	Définition
1	Formation Professionnelle
2	Maintien dans l'emploi
3	Soins
4	Placement
5	Établissements hospitaliers
6	Accompagnement social
7	Apprentissage
8	Rééducation et Réadaptation
9	Financement (AGEFIPH)
10	Universitaires
11	Conseil, Audit, Soutien
12	Orientation et Formation
13	Coordination et Planification
14	Production – Entreprise
15	Administration État et Collectivités Territoriales
16	Politique (Syndicat - Union Patronale)
17	Mutualité et Sécurité Sociale (M.S.A. - CRAM)
18	Compétences personnelles et professionnelles
19	Autres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	TOTAL	%
AIX										1				1					2	4,65
LYON	3	1				1													5	11,63
PARIS	1					3	1			1									6	13,96
RENNES	2		7	2		5	1		3	5				1	2		1	1	30	69,77
TOTAL	6	1	7	2		9	2		3	7				2	2		1	1	43	100 %
%	13,95	2,33	16,28	4,65		20,93	4,65		6,98	16,28				4,65	4,65		2,33	2,33	100 %	

Nous allons, maintenant, présenter l'analyse des intervenants indirects dans la formation au DUPITH. Il nous paraît important de rappeler que le terme « Intervenant Indirect » se définit de la manière suivante : il s'agit de tous les organismes avec lesquels nous sommes en relation partenariale indirectement dans le cadre de la formation au DUPITH. Nous devons donc entendre, par là, les organismes, personnes ou groupes de personnes rattachés à un organisme qui, sans être en relation directe avec la formation, sont utilisés (pour leurs compétences, expériences, réflexions, relations...) par les Collèges Coopératifs au profit de la formation au DUPITH.

Tout comme pour les intervenants directs dans la formation au DUPITH, nous avons observé les différentes missions des organismes avec lesquels les 4 Collèges Coopératifs étaient en lien indirect dans le déroulement de la formation DUPITH.

Nous avons travaillé avec la même codification que précédemment, et procédé, également, au regroupement, de deux questions, à savoir :

- les intervenants indirects en lien avec la formation,
- les « autres » intervenants avec lesquels nous avons également des liens dans le champ du handicap et de l'insertion. Ceci, afin de couvrir, le plus largement possible, l'ensemble du réseau partenarial.

Bien évidemment, le nombre de réponses est moins important que pour les intervenants DIRECTS, puisque nous obtenons 43 réponses au lieu de 139, soit plus de 3 fois moins.

6 secteurs ne sont pas présents dans notre réseau partenarial. Il s'agit :

- des « Établissements hospitaliers »,
- de « Rééducation et Réadaptation »,
- de « Conseil, Audit, Soutien »,
- de « Orientation et Formation »,
- de « Coordination et Planification »,
- de « Politique ».

Il est intéressant de souligner que le secteur 3 « Soins », seul secteur absent dans le chapitre précédent, est l'un de ceux les plus présents dans cette partie (16,28 %), mais, en réalité, il ne s'agit que du Collège Coopératif en Bretagne.

Le Collège Coopératif de Provence Alpes Méditerranée est le moins présent dans ce type de partenariat : 2 réponses, contre 5 pour le Collège Coopératif Rhône-Alpes, 6 pour celui de Paris et 30 pour celui de Bretagne.

Pour ce qui concerne le Collège Coopératif Rhône-Alpes, nous observons que 3 partenaires sur 5 se situent dans le secteur de la « Formation Professionnelle », tandis que celui de Paris a 3 partenaires sur 6 dans le secteur de l'« Accompagnement social », soit la moitié.

Quant au Collège Coopératif en Bretagne, le secteur « Soins » (7/30) est le plus représenté devant les secteurs « Universitaires » (5/30) et « Accompagnement social » (5/30).

De nombreux secteurs sont absents : nous en décomptons 7 et, naturellement, compte tenu du nombre de réponses (30), nous observons une grande similitude avec les absents du Tableau Récapitulatif des 4 Collèges Coopératifs.

Globalement, nous pouvons repérer une architecture commune autour des secteurs de :

- la « Formation Professionnelle »,
- l'« Accompagnement social »,
- « Universitaires ».

Ces trois secteurs sont les plus importants, tout au moins pour 3 Collèges sur 4. En effet, pour le Collège Coopératif de Provence Alpes Méditerranée, les secteurs :

- « Formation Professionnelle »,
- « Accompagnement social »,

sont absents.

Toutefois, la faiblesse des chiffres (43) des partenaires indirects en lien avec la formation, comparés aux partenaires directs en lien avec la formation (143) ne nous permet pas d'aller très loin dans l'analyse. Cela traduit plus des particularismes que des grandes tendances, liés aux contextes et usages-réseau de chaque Collège Coopératif.

Nous pouvons observer qu'il n'y a pas de réels changements, à savoir que nous retrouvons, ici aussi, un secteur « Universitaires » relativement fort. Ce secteur, en partenariat indirect, nous semble cohérent avec l'implication au plan national et international, par le biais des études européennes des Collèges Coopératifs.

Il nous paraît important de noter que le secteur « Soins » qui était absent dans le chapitre 2 (« Partenaires Directs ») est également absent, pour 3 Collèges sur 4, sauf pour le Collège Coopératif en Bretagne où il représente, à lui seul, la totalité du partenariat, à savoir 7 personnes. Nous pourrions avancer l'hypothèse qu'il y aurait, pour ce cas particulier, quelque chose qui serait de l'ordre d'une démarche volontaire.

Cette singularité, pour le Collège Coopératif en Bretagne, semble se reproduire pour le secteur de l'« Accompagnement Social » où nous ne retrouvons aucun partenaire dans le chapitre 3 et où, ici, nous en décomptons 5.

Malgré tout, d'une manière générale, nous pouvons constater la reproduction à l'identique « des pleins et des vides », mais notons bien, une fois de plus, la faiblesse de l'effectif (43) qui ne nous permet pas d'émettre des conclusions très affinées.

Si nous devons conclure, provisoirement, les Chapitres 2 et 3 concernant les intervenants dans la formation au DUPITH, deux grands champs apparaîtraient :

- le champ de la politique du droit commun,
- le champ de la politique de protection sanitaire et sociale.

A savoir, pour le premier :

- Formation Professionnelle,
- Maintien dans l'emploi,
- Apprentissage,
- Universitaires,
- Conseil, Audit, Soutien,
- Orientation et Formation,
- Coordination et Planification,
- Production - Entreprise,
- Politique (Syndicat - Union Patronale),
- Compétences personnelles et professionnelles ;

et pour le second :

- Soins,
- Placement,
- Établissements hospitaliers,
- Accompagnement social,
- Rééducation et réadaptation,
- Financement (AGEFIPH),
- Administration État et Collectivités Territoriales,
- Mutualité et Sécurité Sociale (M.S.A., CRAM),
- Autres.

Cette distribution me paraît, somme toute, assez représentative de la vocation de la formation DUPITH et, globalement, cela se vérifie assez bien.

3 - PARTENAIRES ET MISSIONS DE L'ORGANISME

INTRODUCTION

Dans cette partie de l'étude, il s'agissait de répertorier les différentes actions réalisées par chaque Collège Coopératif et d'identifier la nature de tous les types de partenariat (par partenariat, nous devons entendre : « Personne ou groupe auquel on s'associe pour la réalisation d'un projet ») que les Collèges entretenaient avec les organismes partenaires pour réaliser chaque action de réseau. Nous devons appréhender ce terme de réseau dans sa dimension sociologique, à savoir : « Réseau social = structure définie par des relations entre les individus ».

C'est pourquoi, dans cette partie, nous allons présenter l'ensemble des partenaires pour les actions hors formation DUPITH et, plus précisément, nous observerons, dans un premier temps, le nombre d'actions effectuées par chaque Collège Coopératif au regard de 3 prismes :

- le partenariat qui place le Collège comme chef de projet ou maître d'œuvre,
- le partenariat qui positionne le Collège comme partenaire associé,
- le partenariat qui place le Collège comme institution ressource ; il est alors sollicité pour son savoir-faire, pour son positionnement.

Il semble se dégager un degré décroissant d'implication, selon les trois niveaux de partenariat ainsi présenté.

Dans un deuxième temps, nous analyserons le type de partenariat pour les actions hors formations DUPITH, pour ce qui concerne :

- le commanditaire, c'est-à-dire le maître d'ouvrage,
- l'échange financier, c'est-à-dire tout ce qui est en lien avec l'action.

Dans un troisième temps, nous étudierons toujours le type de partenariat pour les actions hors formation DUPITH mais, cette fois-ci, pour 5 autres types de partenariat. :

- le partenariat Production et Coordination communes,
- le partenariat Concertation,
- le partenariat Information,
- le partenariat Échange de Compétences,
- le partenariat Inter-Personnel.

Enfin, dans un 4^{ème} temps, nous nous pencherons sur les missions de chaque organisme partenaire dans les actions réalisées par chacun des 4 Collèges Coopératifs.

3.1 - Partenaires pour les actions hors de la formation au DUPITH

• **TABLEAU N° 5 « ACTIONS »**

Une deuxième remarque importante : il faut différencier la question 5 qui permet d'identifier : « quels sont les partenaires/acteurs pour des actions dans le champ du handicap et de l'insertion ? ». Nous nous situons, donc, dans le cadre d'une action effectuée dans le contexte d'un partenariat très important (partenariat/acteurs). Alors que, pour la question 6, nous nous situons dans un type d'actions dont nous sommes partenaires en tant que Collège Coopératif. Dans la question 7, nous nous situons dans un type d'actions où nous sommes sollicités en tant que Collège Coopératif.

Donc, la question 5 (auteurs personnellement impliqués) et les questions 6 et 7 (Collège en tant que partenaire associé ou comme institution ressource) ne s'analysent pas de la même manière.

	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	TOTAL
AIX	5		1	6
LYON	3	1		4
PARIS	2	3		5
RENNES	13	3	2	18
TOTAL	23	7	3	33

L'observation de ce tableau requiert trois remarques préalables. Il est important de rappeler les dates de démarrage des promotions des 4 Collèges Coopératifs :

- Aix : Février 1995
- Lyon : Septembre 1995
- Paris : Janvier 1993
- Rennes : Septembre 1992

Ceci permet déjà de donner une première explication sur la différence en nombre d'actions, dans le champ du handicap et de l'insertion, entre le Collège Coopératif en Bretagne qui totalise 18 relations partenariales sur 33, soit un peu moins des 2/3 et les trois autres Collèges Coopératifs qui se partagent les 15 autres actions :

- 6 actions pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée,
- 4 actions pour le Collège Coopératif Rhône-Alpes,
- 5 actions pour le Collège Coopératif de Paris.

En ce qui concerne le Collège Coopératif en Bretagne, il est important de noter que, dès le départ, un pôle « HANDICAP et INSERTION » a été créé au sein de ce Collège, en lien avec la formation au DUPITH avec, pour raison d'être, la mise en place d'un observatoire des pratiques d'insertion. Celui-ci a été aidé par l'arrivée d'un responsable, pour ce secteur, lui-même porteur d'un réseau déjà constitué (par 20 ans de pratique sur ce champ-là) et qui se

prolonge encore actuellement. De plus, le Fond Social Européen soutient cette action depuis presque le départ.

Troisième remarque : nous avons choisi d'analyser globalement les questions 6 et 7 (Collège en tant que partenaire associé ou comme une institution ressource). Ceci nous est apparu comme étant possible, compte tenu de la formulation de ces deux questions.

Celles-ci se situent, toutes les deux, dans un type de partenariat indirect. De plus, le nombre peu important de réponses pour ces 2 questions : 10, se découpant en :

- 7 réponses pour la question 6,
- 3 réponses pour la question 7.

Nous allons maintenant donner une lecture qualitative des 33 partenaires pour des actions en les inscrivant dans une typologie. Nous trouverons, en Annexes VIII.1 et VIII.2, l'objet de l'ensemble de ces 33 actions.

TYPLOGIE

Question 5 ¹

Questions 6 et 7 ²

	Aix	Lyon	Paris	Rennes	TOTAL	Aix	Lyon	Paris	Rennes	TOTAL
Action de Formation	4	1		7	12				1	1
Étude et Recherche		2	2	4	8					
Expertise	1				1	1				1
Action de Réseau				2	2		1	3	1	5
Prolongement de Formation									3	3
TOTAL	5	3	2	13	23	1	1	3	5	10

De la lecture de ce tableau, se dégagent les constats suivants, pour les réponses à la question 5.

Les secteurs :

- actions de formation,
- étude et recherche,

sont les deux secteurs dominants puisqu'ils concernent 20 actions sur 23.

Les seules actions qui sont communes aux questions 5 et aux questions 6 et 7 sont les actions :

- d'expertise (mais cette action est représentée seulement, pour la question 5, par le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée) ;
- de réseau (toutefois, là aussi, représenté par un seul Collège, celui de Rennes et, ceci, pour 2 actions).

¹ Rappel partenaires/acteurs pour des actions dans le champ du handicap et de l'insertion.

² Actions pour lesquelles nous sommes partenaires en tant que Collège ou actions pour lesquelles nous sommes sollicités par des partenaires.

Pour les questions 6 et 7, l'action de réseau est prépondérante. Elle représente la moitié des actions (5/10).

De manière assez logique, nous retrouvons 3 actions pour « le prolongement des formations » et, ceci, uniquement pour le Collège Coopératif en Bretagne.

Ce qui peut s'expliquer, pour partie, par l'ancienneté de son implantation, conjuguée avec l'existence de son réseau antérieur. Pour le Collège Coopératif en Bretagne, il semblerait que l'expertise lui soit reconnue à travers l'action de formation et ses prolongements. Plus particulièrement, peut-être, dans la mise en œuvre d'études et recherches associant directement les acteurs de terrain et, non pas, dans l'expertise de type audit, par exemple.

L'action de mise en réseau qui est une des missions fondatrices des Collèges Coopératifs est bien présente, si nous lisons le tableau de manière transversale (question 5 et questions 6 et 7). Cette action totalise 7 réponses, soit presque $\frac{1}{4}$ des réponses. L'action « Étude et Recherche » est totalement absente pour les questions 6 et 7, alors qu'elle représentait plus des $\frac{1}{3}$ des réponses à la question 5.

L'action « Expertise » est la seule à être présente aux questions 5, 6 et 7 et, ceci, chaque fois, pour le seul Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée.

Si nous voulions dégager quelques singularités pour chacun des 4 Collèges Coopératifs, nous serions tentés de dire que :

- le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée se singularise par deux types d'action :
 - Formations,
 - Expertise ;
- le Collège Coopératif Rhône-Alpes est plus diversifié dans 3 types d'action, avec une petite dominante pour les actions d'Étude et Recherche représentant 2 actions sur 4 ;
- le Collège Coopératif de Paris se situe sur 2 types d'action :
 - Étude et Recherche,
 - Actions de Réseau ;
- le Collège Coopératif en Bretagne est quasiment présent sur tous les types d'action, sauf sur les actions d'expertise, mais 2 types d'action se dégagent plus fortement :
 - Actions de Formation et Prolongement de Formations, soit presque $\frac{1}{3}$ des 33 actions,
 - Actions d'Étude et Recherche.

3.2 - Types de partenariat pour les actions hors formation au DUPITH

(« Tableau récapitulatif : Types de partenariat »
cf. Annexe VIII.1 et VIII.2)

• TABLEAU N° 6 « FINANCEURS-COMMANDITAIRES »

V - TYPES DE PARTENARIAT			EXEMPLES
Code	Type	Définition	
1	Production et Coordination commune	Tout document ou pièce fabriquée, créée avec une ou plusieurs personnes Tout acte organisé avec quelqu'un	<i>Acte commun</i>
2	Concertation	S'entendre pour agir de concert. Projet, action combinée avec une ou plusieurs personnes	<i>Action différenciée Pas d'action commune</i>
3	Information	Renseignement sur quelqu'un ou quelque chose	<i>Passage d'informations</i>
4	Échange de compétences	Le partenariat est fondé sur un échange de savoirs et de savoir-faire et/ou sur la base de la mobilisation ou de la recherche de compétences	
5	Interpersonnel	Le partenariat est fondé uniquement sur une relation personnelle	
C	Commanditaire	Qui commandite l'action - Maître d'ouvrage	
F	Échange financier	Tout ce qui est en lien avec l'argent	

	Échange Financier	Comman-ditaire	TOTAL
AIX	2	4	6
LYON			
PARIS			
RENNES	5	5	10
TOTAL	7	9	16

L'objet de ce tableau est d'analyser la nature du type de partenariat. Pour cela, nous avons dû hiérarchiser les types de partenariat. Une seule réponse était possible (cf. consigne donnée lors de la collecte des données).

A sa lecture, se dégage une première particularité : deux Collèges Coopératifs (Rhône-Alpes et Paris) n'ont aucun type de partenariat pour des actions dans le champ de l'insertion et du handicap en tant que :
 - Commanditaire (c'est-à-dire, en tant que Maître d'Ouvrage) et
 - Échange Financier.

Il semblerait que, pour ces deux Collèges, le partenariat pour les actions hors formations DUPITH se situe plus dans ce que nous pourrions dénommer « le travail en Réseau » qui n'est, par définition, ni commandité, ni financé : ce travail en Réseau se situant peut-être plus dans ce qui relève de la Mission des Collèges Coopératifs (fondée, entre autres, sur l'idée de mutualisation et de coopération).

Nous pouvons remarquer que, de manière assez logique, le Type de Partenariat « Financé et/ou Commandité » pour des actions dans le champ du handicap et de l'insertion se situe uniquement au niveau de la Question 5, à savoir : « pour les partenaires/acteurs pour des actions ».

Maintenant, observons le type de partenariat pour des actions « Financées et/ou Commanditées » dans le champ de l'insertion et du handicap pour les 2 autres Collèges Coopératifs, à savoir : Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée et Collège Coopératif en Bretagne.

Tout d'abord, pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, nous observons que, pour une action, il est en situation d'Échange Financier avec 2 partenaires (AGEFIPH et D.R.T.E.F.P.) et en situation de « commanditaire » pour un partenaire (DEMETER) toujours pour cette même action.

Pour les autres actions, son type de partenariat s'inscrit au niveau de « commanditaire ».

Pour ce qui concerne le Collège Coopératif en Bretagne, nous observons qu'il a deux actions avec des Types de Partenariat se situant en position de « Commanditaire et Échange Financier ».

Pour 3 autres actions, le type de partenariat se situe uniquement au niveau « d'Échange Financier ». Nous avons également 3 actions dont le type de partenariat se trouve être en situation de « Commanditaire ».

3.3 - Ensemble des types de partenariat pour les actions hors formation au DUPITH

(« Tableau récapitulatif : Types de partenariat »
cf. Annexes VIII.1 et VIII.2)

• TABLEAU N° 7

V - TYPES DE PARTENARIAT			EXEMPLES
Code	Type	Définition	
1	Production et Coordination commune	Tout document ou pièce fabriquée, créée avec une ou plusieurs personnes Tout acte organisé avec quelqu'un	<i>Acte commun</i>
2	Concertation	S'entendre pour agir de concert. Projet, action combinée avec une ou plusieurs personnes	<i>Action différenciée Pas d'action commune</i>
3	Information	Renseignement sur quelqu'un ou quelque chose	<i>Passage d'informations</i>
4	Échange de compétences	Le partenariat est fondé sur un échange de savoirs et de savoir-faire et/ou sur la base de la mobilisation ou de la recherche de compétences	
5	Interpersonnel	Le partenariat est fondé uniquement sur une relation personnelle	
C	Commanditaire	Qui commandite l'action - Maître d'ouvrage	
F	Échange financier	Tout ce qui est en lien avec l'argent	

QUESTION 5

	1	2	3	4	5	TOTAL
AIX	1		18	4		23
LYON	1			2		3
PARIS	1			1		2
RENNES	9	2			2	13
TOTAL	12	2	18	7	2	41

Echan. Finan.	Com- mandit.	TOTAL
2	4	6
5	5	10

QUESTIONS 6 et 7

1	2	3	4	5	TOTAL	TOTAL GENERAL
9					9	38
			1		1	4
				3	3	5
1			4		5	28
10			5	3	18	75

Légende : 1 = Production et coordination commune
2 = Concertation
3 = Information

4 = Échange et compétences

5 = Interpersonnel.

A la lecture de ce tableau, dans un premier temps, nous observons que les quatre Collèges Coopératifs totalisent 57 actions différentes dans les 7 types de partenariat (question 5, à savoir partenariat qui place le Collège comme chef de projet ou maître d'œuvre) pour les actions hors formation DUPITH dans le champ du Handicap et de l'Insertion.

Puis, dans un deuxième temps, nous pouvons observer que les quatre Collèges Coopératifs totalisent 18 partenaires indirects pour des actions dans le champ du handicap et de l'insertion, c'est-à-dire, dans lesquelles les Collèges sont associés (questions 6 et 7). Ainsi, donc, les quatre Collèges totalisent 75 types de partenariat direct et indirect pour les actions hors formation au DUPITH.

Nous pouvons noter que le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, à lui seul, totalise la moitié des types de partenariat pour des actions hors formation DUPITH. Il nous paraît important d'observer que certains partenaires ne sont présents qu'au seul titre « d'Échange Financier » ou de « Commanditaire » (ceci représente 6 types de partenariat).

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les Collèges Coopératifs Rhône-Alpes et Paris n'ont aucun type de partenariat en « Échange Financier » et « Commanditaire ».

Le Collège Coopératif en Bretagne présente une photographie différente du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée. En effet, nous pouvons observer un relatif équilibre entre les 5 types de partenariat pour les actions hors formation DUPITH : 13 types de partenariat et 10 pour les 2 autres types de partenariat que sont « Échange Financier » et « Commanditaire ».

Autre point de divergence : les 9 types de partenariat (« Échange Financier » et « Commanditaire ») sont toujours accompagnés par un autre type de partenariat pour les actions hors formation DUPITH.

Maintenant, nous allons observer dans quel type de partenariat se situe chaque Collège Coopératif.

Nous pouvons constater que l'ensemble des 4 Collèges Coopératifs a, au minimum, une action dans le type de partenariat « Production et Coordination communes », sauf le Collège Coopératif en Bretagne qui en décompte 9. Ce type de partenariat nous semble représenter l'optimum, car ce type d'action constitue une production, une réalisation commune.

Schématiquement, nous pourrions dégager 2 photographies des 4 Collèges Coopératifs. L'une concernant les Collèges Coopératifs en Bretagne et Provence Alpes Méditerranée. L'autre concernant les Collèges Coopératifs Rhône-Alpes et Paris.

Si nous observons, dans un premier temps, la situation des Collèges Coopératifs en Bretagne et Provence Alpes Méditerranée, nous voyons une inversion des réponses entre la question 5 et les questions 6 et 7. A savoir : question 5 = 9 réponses pour le type de partenariat « Production et Coordination communes » pour le Collège Coopératif en Bretagne et même nombre de réponses pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, mais là, pour les questions 6 et 7.

Nous trouvons, également, une autre inversion au niveau de la question 5, entre 2 types de partenariat pour des actions « Information », à savoir :

- 18 réponses pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée,
- 0 réponse pour le Collège Coopératif en Bretagne.

Le type de partenariat pour des actions hors formation DUPITH dans le champ du handicap et de l'insertion se situe de manière dominante, pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, au niveau de « l'Information » : 18 réponses sur 23, soit plus des $\frac{3}{4}$ des réponses.

Ensuite, nous trouvons 4 réponses au niveau « Interpersonnel ».

Deux secteurs sont totalement absents, ceux de :

- la « Concertation »,
- « Interpersonnel ».

Il nous paraît important de noter que le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée totalise 23 types de partenariat pour des actions hors formation DUPITH sur un total de 41, soit plus de la $\frac{1}{2}$.

Quant au Collège Coopératif en Bretagne, il totalise 13 types de partenariat pour des actions hors formation DUPITH sur un total de 41, soit un peu plus du $\frac{1}{4}$.

En plus du secteur « Production et Coordination communes » largement présent, comme nous l'avons vu précédemment, nous observons deux autres types de partenariat pour des actions hors formation DUPITH, à savoir : 2 réponses pour « Concertation et Interpersonnel ».

Deux types de partenariat pour des actions hors formation DUPITH sont totalement absents, il s'agit de :

- « l'Information »,
- « l'Échange de Compétences ».

Par contre, inversement, il nous paraît intéressant de noter que le type de partenariat pour des actions hors formation DUPITH se situe, pour les questions 6 et 7, dans le champ de « l'Échange de Compétence » où il totalise 4 réponses sur un total de 5.

Maintenant, dans un deuxième temps, observons la situation des deux autres Collèges Coopératifs Rhône-Alpes et Paris qui, à eux deux, « se partagent une petite part du gâteau », puisqu'ils totalisent 5 réponses sur 41 (soit un peu plus des $\frac{1}{10}$) pour la question 5 et 4 réponses sur 18 (soit un peu moins du $\frac{1}{3}$ pour les questions 6 et 7). Ces deux Collèges Coopératifs sont présents et absents sur les mêmes secteurs.

Ils sont absents sur 3 types de partenariat pour des actions hors formation DUPITH, à savoir :

- « Concertation »,
- « Information »,
- « Interpersonnel ».

Toutefois, nous pouvons noter que ce dernier secteur (« Interpersonnel ») est très présent pour le Collège Coopératif de Paris pour les questions 6 et 7, puisqu'il représente 3 réponses sur 3.

Si nous reprenons les principaux éléments recueillis, nous identifions que certains Collèges Coopératifs « donnent des compétences », sans qu'il y ait d'échanges financiers, ni de commanditaires.

Nous nous trouvons, dans ce cadre là, dans quelque chose qui s'apparenterait à ce qui est de l'ordre du transfert de compétences, du transfert de savoir. Ce type d'échange passe plus, nous semble-t-il, par des relations de troc ou de réseaux. Nous sommes, alors, dans une relation de don et de contre don, de réciprocité, d'interdépendance, d'où le partenariat et sa pérennité. C'est ainsi, peut-être, que nous pourrions définir « le vrai réseau ».

Ce serait dans cet échange que s'entretiendraient les relations entre les personnes concernées. Lorsqu'un Collège est appelé à donner un conseil, un avis, à superviser une action, par exemple, cela représente un capital symbolique. Cette aide ponctuelle permet, par le service rendu, d'entretenir le réseau et/ou peut permettre de pénétrer un nouveau réseau.

3.4 - Missions de l'organisme partenaire pour les actions hors formation au DUPITH

• **TABLEAU N° 8 : « MISSION 3 »**

IV - MISSIONS DES ORGANISMES	
Code	Définition
1	Formation Professionnelle
2	Maintien dans l'emploi
3	Soins
4	Placement
5	Établissements hospitaliers
6	Accompagnement social
7	Apprentissage
8	Rééducation et Réadaptation
9	Financement (AGEFIPH)
10	Universitaires
11	Conseil, Audit, Soutien
12	Orientation et Formation
13	Coordination et Planification
14	Production – Entreprise
15	Administration État et Collectivités Territoriales
16	Politique (Syndicat - Union Patronale)
17	Mutualité et Sécurité Sociale (M.S.A. - CRAM)
18	Compétences personnelles et professionnelles
19	Autres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	TOTAL	%
AIX	8	3		2		3			3		2	2		5	4	6				38	58,46
LYON					1					2									1	4	6,16
PARIS	1					3				1										5	7,69
RENNES				1		2		4		5				1	2		1	1	1	18	27,7
TOTAL	9	3		3	1	8		4	3	8	2	2		6	6	6	1	2	1	65	100 %
%	12,31	4,62		4,62	1,54	12,31		6,16	4,62	12,31	3,08	3,08		9,23	9,23	9,23	1,54	3,08	1,54	100 %	

Une première remarque générale à l'étude de ce tableau : 3 missions des organismes partenaires, pour les actions hors formation DUPITH, sont totalement absentes pour les 4 Collèges Coopératifs.

Il s'agit des missions des organismes de :

- « Soins », (3)
- « Apprentissage », (7)
- « Coordination et Planification ». (13)

Si nous croisons avec les résultats du Tableau 3 « Mission 1 » en chapitre 2, nous pouvons constater que la situation se reproduit à l'identique pour ce qui concerne 2 missions, à savoir « Soins et Apprentissage ».

Quant à la 3^{ème} mission des organismes (« Coordination et Planification »), elle n'est présente que pour 3 réponses sur 139, soit 2,16 %, ce qui est une très faible représentation.

Maintenant, si nous observons les missions des organismes partenaires pour les actions hors formation DUPITH, nous pouvons constater que l'ensemble des 4 Collèges Coopératifs se situe majoritairement dans les missions :

- « Formation Professionnelle » = 9 personnes,
- « Accompagnement Social » = 8 personnes,
- « Universitaire » = 8 personnes.

Ce dernier était déjà majoritaire dans le Tableau n° 3 « Mission 1 ».

Ensuite, nous trouvons à égalité, les missions :

- « Production-Entreprises »,
- « Administration, État et Collectivités Territoriales »,
- « Politique »,

chacun ayant 8 partenaires pour les actions hors formation DUPITH.

Toutes les missions des organismes (en dehors des missions « Soins », « Apprentissage », « Coordination » et « Planification » qui sont totalement absentes) sont faiblement représentées. Les partenaires, pour les actions hors formation DUPITH, sont de 1 à 3 personnes.

Il nous paraît important de noter la forte représentation du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée présent sur 10 missions sur un total de 19. Il comptabilise un total de 38 partenaires pour les actions de formation DUPITH, soit un total de 65 (soit près des 2/3).

Le Collège Coopératif en Bretagne, quant à lui, est également présent sur 9 missions pour un total de 19 partenaires pour les actions hors formation DUPITH (soit un peu moins d'1/3 du total).

L'observation plus particulière du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée nous permet de noter une forte présence sur les missions :

- « Formation Professionnelle » = 8 personnes,
- « Politique » = 6 personnes.

Nous pouvons observer qu'il est le seul Collège Coopératif sur les missions « Politique » et « Formation Professionnelle », en dehors du Collège Coopératif de Paris qui a un partenaire.

Seules les missions :

- « Soins », (3)
- « Établissements Hospitaliers », (5)
- « Rééducation et Réadaptation », (8)
- « Universitaire », (10)
- « Mutualité et Sécurité Sociale », (17)
- « Compétences Personnelles », (18)

sont totalement absentes (soit 6 missions sur un total de 18 partenaires pour les actions de formation DUPITH).

La situation du Collège Coopératif Rhône-Alpes et du Collège Coopératif de Paris se présente d'une manière tout à fait différente. En effet, à eux deux, ils ne totalisent que 9 missions de partenariat pour les actions de formation DUPITH.

Le Collège Coopératif Rhône-Alpes n'est présent que sur 3 types de mission :

- « Établissements Hospitaliers » = 1,
- « Universitaire » = 2,
- « Compétences Professionnelles et Personnelles » = 1.

Le Collège Coopératif de Paris, quant à lui, est présent sur 5 types de mission :

- « Formation Professionnelle » = 1,
- « Accompagnement Social » = 3,
- « Universitaire » = 1.

Le Collège Coopératif de Paris est positionné sur 9 types de mission. Il se situe, de manière un peu plus marquée, sur deux types de mission :

- « Rééducation et Réadaptation » (4),
- « Universitaire » (5).

10 types de mission sont totalement absents, et 7 autres ne sont que faiblement présents (1 ou 2).

Au regard des éléments ci-dessus, nous pouvons observer que, globalement, le secteur sanitaire représenté par les missions :

- « Soins »,
- « Rééducation et Réadaptation »,
- « Établissement Hospitaliers »,
- « Mutualité et Sécurité Sociale »

est peu présent pour l'ensemble des 4 Collèges Coopératifs. Ce secteur pourrait faire l'objet d'une stratégie d'investigation plus forte dans l'avenir.

4 - LES DIFFERENTS TYPES DE PRODUCTIONS REALISEES

Étant donnée la particularité de cette partie qui ne rend pas compte de données chiffrées quantitatives, mais plutôt de données informatives sur les productions des quatre Collèges Coopératifs, nous avons opté pour une présentation sous la forme de tableaux classifiés montrant l'ensemble des productions faites par les quatre Collèges Coopératifs (contrairement aux parties précédentes où nous avons présenté les données Collège par Collège).

Par ailleurs, dans cette analyse, n'apparaissent pas tous les travaux de type « mémoires, monographies, etc. », réalisés par les étudiants des Collèges Coopératifs. De la même manière, n'apparaissent pas tous les cours et séminaires qui sont également de l'ordre de la formation, donc ouverts à tout le monde.

Dans cette partie, nous nous sommes donc intéressés aux différentes productions réalisées dans le champ du handicap et de l'insertion et, ceci, pour l'ensemble des quatre Collèges Coopératifs. Nous pouvons observer que les productions écrites représentent plus de la moitié de l'ensemble des productions, soit 27 pour un total de 49. Quant aux communications orales, elles sont présentes pour un quart du total des productions, soit 13 pour 49.

Enfin, nous pouvons noter que les productions de type « Formations », telles que Accompagnement d'Équipe ou Formation-Action, par exemple, ne sont que faiblement présentes, soit 6 pour 49.

Maintenant, si nous nous intéressons, plus particulièrement, aux différentes productions écrites qui se décomposent en productions de type :

- « Études et Analyses »,
- « Recherche européenne »,
- « Autres »,

nous constatons que les premières sont, certes, majoritaires (13 pour 27), mais nous pouvons aussi noter le nombre important de celles du second type (9 pour 27).

Ce qui montre bien l'inscription très marquée des Collèges Coopératifs dans un partenariat de type européen.

Une autre remarque intéressante est à faire. Si nous observons les différents lieux de productions locales, régionales et nationales, nous voyons une présence quasiment égale des productions écrites locales (5 pour 13) et des régionales (6 pour 13) de type « Études et Analyses ». La faiblesse des Productions régionales (2) est contrebalancée par un nombre important de Productions écrites de type « Autres » (5 pour 6), c'est-à-dire qu'il semblerait que les productions régionales se matérialisent plus sous la forme de dossiers documentaires, de rapports d'activités, de maquettes ou de guides que sous la forme de rapports ou d'études.

Si nous nous attachons à analyser, maintenant, les communications orales de type « Séminaires, colloques ou journées d'étude », nous pouvons noter qu'elles sont en nombre égal (13) à celui des productions écrites de type « Études et Analyses ». Toutefois, leur répartition en communications orales locales, régionales et nationales est exactement inverse des productions écrites de type « Études et Analyses ». A savoir : nous avons seulement 2 pour 13 communications orales locales et 5 pour 13 communications orales régionales. Quant aux communications orales nationales (6 pour 13), elles sont en nombre absolument identiques aux productions écrites de type « Études et Analyses ».

En ce qui concerne les Formations, nous ne pouvons tenir le même raisonnement car, là, la situation est inversée : les formations sont faites majoritairement au niveau local (3 pour 6), puis au niveau régional (2 pour 6) et 1 pour 6, seulement, au niveau national. Ce constat paraît relativement évident. En effet, nous déployons beaucoup plus naturellement nos accompagnements et nos formations dans un environnement proche que dans un environnement lointain.

Il me paraît intéressant de noter, en dernière analyse, que les Collèges Coopératifs sont déjà bien inscrits dans les nouveaux modes de communication actuels (site Internet).

Cette quatrième partie met en évidence la présence très forte des Collèges Coopératifs dans le champ des Productions et des Communications. Cette forte inscription est d'autant plus intéressante à noter que celle-ci se situe, pour une part non négligeable, dans le champ des productions écrites de type « Recherche Européenne » (9 pour 49), soit 1/5 du total des productions et 1/3 de l'ensemble des productions écrites (9 pour 27).

4.1 - Productions écrites

⇒ DE TYPE « ETUDES ET ANALYSES »

FAITES EN QUALITE DE	PRODUCTIONS SIGNIFICATIVES	DESTINATAIRES SIGNIFICATIFS
	<i>Productions locales</i>	
Producteur	- Rapport : d' « Étude d'une pratique à une formalisation : proposition d'un dispositif de formation pour les professionnels de l'insertion »	- Association
Co-producteur	- Étude : 10 ans de la loi de 1987	- Travailleurs sociaux, politiques, entreprises, organismes, professionnels
Auteur	- Étude : Le désir d'être parent au-delà du handicap	- Organismes, administrations et politiques, tout public
Universitaire	- Étude : Sortir les aveugles de la marginalité	- Tout public
Auteur	- Étude : Participation des personnes handicapées à la vie de la cité	- C.C.A.S.
	<i>Productions régionales</i>	
Co-producteur	- Rapport : « Repérage et analyse de bonnes pratiques de communication à l'intérieur des systèmes et insertion des travailleurs handicapés »	- Partenaires nationaux du programme Handiman
Auteur	- Étude : « Diagnostic des besoins de l'insertion des travailleurs handicapés à l'échelle régionale et préconisations »	- AGEFIPH
	<i>Productions nationales</i>	
Auteur	- Étude : « Éthique et déontologie »	- Professionnels
Auteur	- Étude : sur le « Traumatisme crânien » (coordination des n° 75-76 d'une revue scientifique du handicap)	- Universitaires et professionnels
Professionnel & Universitaire	- Étude : L'insertion en milieu ordinaire	- Travailleurs sociaux, professionnels, organismes, politiques
Co-producteur	- Étude : Réseaux de compétences autour du handicap	- Travailleurs sociaux, politiques, entreprises, organismes, professionnels
Universitaire	- Étude : Emploi des personnes handicapées : pratiques et partenariat	- Entreprises, administrations, organismes
Auteur	- Étude : Groupe national des établissements et services publics sociaux	- Entreprises, administrations

⇒ **DE TYPE « RECHERCHE EUROPEENNE »**

FAITES EN QUALITE DE	PRODUCTIONS SIGNIFICATIVES	DESTINATAIRES SIGNIFICATIFS
Co-auteur	- Rapport d'étude, Programme PIC EMPLOI Horizon Défavorisés : « Les nouveaux portraits professionnels de la solidarité et de l'insertion sur un territoire »	- Partenaires du programme et réseau étudiants
Co-auteur	- Rapport d'étude, Programme PIC EMPLOI Horizon Handicapés : « Profils de professionnels de l'insertion des travailleurs handicapés »	- Partenaires programme F.S.E. : universitaires et professionnels
Co-producteur	- Rapport final « Repérage des flux d'informations circulant dans les systèmes d'insertion des travailleurs handicapés »	- Partenaires du projet transnational
Co-producteur	- Rapport : « Analyse européenne du marché du tourisme adapté »	- Professionnels
Co-producteur	- Rapport final « NOVA : ingénierie de formation pour les métiers de l'insertion »	- Partenaires du projet transnational : universitaires et professionnels
Professionnel & Universitaire	- Étude : « Indice de difficultés d'insertion »	- Mutualité, État, AGEFIPH
Professionnel & Universitaire	- Étude : « Entreprises, emploi et personnes handicapées en Europe : stratégies et partenariat »	- Entreprises, politiques, travailleurs sociaux, professionnels, organismes
Universitaire	- Rapport : « Horizon : Prévenir la désinsertion sociale des traumatisés crâniens »	- Partenaires du projet transnational : tout public, universitaires et professionnels
Auteur	- Rapport : « Profil des professionnels de l'insertion des travailleurs handicapés »	- Universitaires et professionnels

⇒ **DE TYPE « AUTRES »**

FAITES EN QUALITE DE	PRODUCTIONS SIGNIFICATIVES	DESTINATAIRES SIGNIFICATIFS
Producteur	<i>Productions locales</i> - Dossiers documentaires : La formation professionnelle	- Professionnels
Auteur	<i>Productions régionales</i> - Dossiers - Documents : Insertion professionnelle des personnes handicapées	- P.D.I.T.H.
Auteur	- Rapports d'activités : Mission d'appui	- P.D.I.T.H. - PRITH
Auteur	- Maquette de Tableau de Bord	- P.D.I.T.H. - PRITH
Co-producteur	- Guide de l'insertion : Ouvrage d'information sur le handicap et l'identification des organismes	- Tout professionnel de l'insertion

4.2 - Communications orales

FAITES EN QUALITE DE	THEMES SIGNIFICATIFS	DESTINATAIRES SIGNIFICATIFS
	<i>Communications orales locales</i>	
Auteur Universitaire	- Cycle de rencontres débats - Séminaire : La discrimination positive des personnes handicapées : évolution de la législation et dispositifs	- Parents d'enfants handicapés - Universitaires
	<i>Communications orales régionales</i>	
Universitaire	- Journées d'étude : Histoire des handicaps et sociologie du secteur	- Professionnels
Universitaire	- Journées d'étude : Handicap et société	- Professionnels
Professionnel & Universitaire	- Exposé : Les frontières du champ sanitaire et social. Travaux sur les mécanismes d'exclusion	- Professionnels
Professionnel & Universitaire	- Séminaire : Dimension professionnelle de l'insertion des personnes handicapées	- Tout public
Professionnel & Universitaire	- Colloque : L'insertion professionnelle aux risques de la protection sociale et des changements du travail. Les personnes handicapées	- Tout public
	<i>Communications orales nationales</i>	
Universitaire	- Journées d'étude : Insertion des personnes handicapées	- Organismes, professionnels et universitaires
Auteur	- Colloque : L'accompagnement et l'insertion sociale : être acteur de son devenir	- Travailleurs sociaux, professionnels, organismes, politiques
Professionnel & Universitaire	- Séminaire : Emploi des personnes handicapées	- Entreprises, organismes
Universitaire	- Séminaire : Les verts et le handicap : droits de chacun et responsabilités de tous	- Tout public
Auteur	- Séminaire : Traumatismes crâniens et représentation sociale	- Universitaires, médecins
Professionnel & Universitaire	- Séminaire : Réadaptation sociale du trauma crânien	- Universitaires, médecins

4.3 - Formations

FAITES EN QUALITE DE	THEMES SIGNIFICATIFS	DESTINATAIRES SIGNIFICATIFS
Professionnel & Universitaire	<p>Formations locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement d'équipe : accompagnement social d'une personne handicapée au travers de la législation et des administrations 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs sociaux
Professionnel & Universitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement d'équipe : I.R.P. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs sociaux et paramédicaux
Professionnel & Universitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement d'équipe : Projet institutionnel et éthique 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs sociaux
	<p>Formations régionales</p>	
Auteur	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des référents de 120 centres de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants et formateurs
Auteur	<ul style="list-style-type: none"> - Spécificité de l'Assistante Sociale de C.D.E.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assistantes Sociales
	<p>Formations locales</p>	
Auteur	<ul style="list-style-type: none"> - Formation-action au management pour les coordinateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinateurs

4.4 - Autres

FAITES EN QUALITE DE	PRODUCTIONS SIGNIFICATIVES	DESTINATAIRES SIGNIFICATIFS
Producteur Conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet : « Fonction Ressources 13 » - Animations de groupes de travail : création d'activités touristiques par et pour des personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout public - Professionnels
Producteur	<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet : « Insertion et Solidarité » 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout public

**5 - CONNAISSANCE GENERALE DU SECTEUR
DU HANDICAP ET DE L'INSERTION**

L'analyse des différentes sources d'informations du secteur du handicap et de l'insertion nous permet d'observer les éléments suivants.

- ⇒ Au même titre que les productions écrites ou orales, les Collèges Coopératifs possèdent une grande quantité de sources d'informations et bases de données, tant en matière de directives nationales -politiques publiques- qu'en matière de directives européennes -politiques sociales-. En effet, nous pouvons en décompter 93 qui se répartissent ainsi :
 - 64 en matière de directives nationales au niveau des politiques publiques,
 - 25 en matière de directives européennes au niveau des politiques sociales,
 - 4 autres projets financés par la commission européenne.

- ⇒ Comme pour les productions, nous pouvons observer que deux Collèges Coopératifs (le Collège Coopératif en Bretagne et le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée) occupent une place très importante. Une quarantaine de sources d'informations et bases de données pour le Collège Coopératif en Bretagne et pas moins d'une petite trentaine pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée. Toutefois, notons que la présence du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée est surtout mobilisée dans les sources d'informations et bases de données de type « site Internet ».

- ⇒ Toutes les sources d'informations et bases de données ont pu être distribuées sur trois champs et nous retrouvons, élément intéressant, un équilibre sur ces trois champs : champ du handicap, champ de l'emploi et champ de l'insertion.

- ⇒ Nous observons, également, qu'il y a un domaine de connaissance générale, loin d'être négligeable, qui concerne la dimension européenne, alors que, d'une part, -rappelons-le- ce champ est relativement récent et, d'autre part, nous observons aussi que les différents lieux ressources se distribuent ainsi, en trois catégories :
 - les lieux ressources qui sont communs, à savoir, les guides, les journaux ou les revues nationales ;
 - les lieux ressources qui sont spécialisés et qui appartiennent au champ, à savoir les journaux ou les revues nationales ;
 - les lieux ressources qui sont d'initiatives locales de type Handiweb, les cahiers de l'ADAPT, etc.

- ⇒ Enfin, il y a, entre les quatre Collèges Coopératifs, une mutualisation de ses différentes sources documentaires et bases de données. A titre d'exemple, le site Internet du Collège Coopératif en Bretagne permet, entre autres, l'accès à l'ensemble des thématiques des différents mémoires de recherche des DUPITHIENS des quatre Collèges Coopératifs.

**5.1 - Sources d'informations et bases de données,
possédées au sein des Collèges Coopératifs,
en matière de directives nationales,
au niveau des politiques publiques**

<p>CHAMP DU HANDICAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données bibliographiques interne (ouvrages - revues - mémoires) - Sites Internet : Handiweb - Handidroit... - Site Internet du Collège Coopératif en Bretagne : liens hypertextes entre formation DUPITH, le champ du handicap et les partenariats européens - Les Actualités Sociales Hebdomadaires - Revue « Lien Social » - Données de la Documentation Française - Revue de l'AGEFIPH - Données INSEE et INED - Guide NERET - Guide FAGERH - Revue « Être » - Association « Vivre » - Journal à par entière - FLASH INFO HANDICAP : l'hebdo du handicap (C.T.N.E.R.H.I.) - AU FIL DES JOURS : lettre du Comité National de Liaison pour la Réadaptation - HANDICAP, revue de Sciences Humaines et Sociales (C.T.N.E.R.H.I.) - FAIRE FACE, mensuel (A.P.F.) - DECLIC, magazine de la famille et du handicap - Les cahiers de L'ADAPT, mensuel - AGEFIPH INFO, mensuel - READAPTATION : TR
<p>CHAMP DE L'EMPLOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données bibliographiques interne (ouvrages - revues - mémoires) - Centre documentaire interne - Sites Internet : Ministère de l'Emploi, ANPE.... - D.R.T.E.F.P./D.D.T.E.F.P. - Le Monde - Libération - Alternatives Économiques, mensuel - AGEFIPH - Guide NERET - Guide FAGERH - Revue « Être » - Actualités de la formation permanente, bimestriel - Bref - Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications, bimestriel - Esprit, mensuel - Formation Santé Social : bulletin trimestriel de l'Organisation Nationale des Formations au Travail Social - Futuribles - Analyse et prospective, mensuel - Projet, trimestrielle - Recueil d'études sociales (4 n°/an) - AdmiFrance - Annuaire des services Internet de l'administration française <p>http://www.admifrance.gouv.fr/</p>

<p style="text-align: center;">CHAMP DE L'INSERTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données bibliographiques interne (ouvrages - revues - mémoires) - Centre documentaire interne - Sites Internet : Ministère de l'Emploi... - D.R.T.E.F.P./D.D.T.E.F.P. - Convention Etat/AGEFIPH 1998-2001 - Éléments d'information sur le programme exceptionnel - Discours de Martine AUBRY devant le Conseil Supérieur pour le reclassement professionnel et social du travailleur handicapé du 26/11/98 - Les A.S.H. - Les mémoires DUPITH et certains D.S.T.S. - Site Internet Handiweb - AGEFIPH - Guide NERET - Guide FAGERH - Revue « Être » - Association « Vivre » - Journal à par entière - Revue Union Sociale - Ohé Prométhée - La Lettre de L'Économie Sociale - La Lettre de l'Insertion par l'Activité Économique - La Lettre « Nouveaux services emplois jeunes » - Lien social - Recueil d'Études Sociales - AdmiFrance - Annuaire des services Internet de l'administration française <p>http://www.admifrance.gouv.fr/</p>
--	---

**5.2 - Sources d'informations et bases de données,
possédées au sein des Collèges Coopératifs,
en matière de directives européennes,
au niveau des politiques sociales**

<p>CHAMP DU HANDICAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Internet - AGEFIPH - RACINE : Revue du Réseau d'Appui et de Capitalisation des Innovations Européennes <ul style="list-style-type: none"> . <i>Cellule d'appui technique aux projets nationaux</i> . <i>Site Internet de RACINE Informations générales</i> . <i>Site Internet du Collège Coopératif en Bretagne : liens hypertextes avec les partenaires Irlandais et Anglais</i>
<p>CHAMP DE L'EMPLOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Europa.en - SCAD plus. Data Base - Aries on.line - Internet - D.R.T.E.F.P. / D.D.T.E.F.P. - Centre documentaire interne - Personne ressource de l'Université de Grenoble - RACINE : Le Bulletin, Revue du Réseau d'Appui et de Capitalisation des Innovations Européennes <ul style="list-style-type: none"> . <i>Cellule d'appui technique aux projets nationaux</i> . <i>Site Internet de RACINE Informations générales</i> - LE MAGAZINE - Éducation, formation et jeunesse en Europe
<p>CHAMP DE L'INSERTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Internet - D.R.T.E.F.P. / D.D.T.E.F.P. - Centre documentaire interne - Personne ressource de l'Université de Grenoble - RACINE : Revue du Réseau d'Appui et de Capitalisation des Innovations Européennes <ul style="list-style-type: none"> . <i>Cellule d'appui technique aux projets nationaux</i> . <i>Site Internet de RACINE Informations générales</i> - LE MAGAZINE - Éducation, formation et jeunesse en Europe

5.3 - Autres projets financés par la Commission Européenne concernant le champ du handicap et de l'insertion

PROJET 1	Échanges sur les pratiques des moniteurs d'ateliers(montages de projets individuels) auprès de publics Handicapés Mentaux avec l'Espagne, la Suède et la France
PROJET 2	Programme Léonardo da Vinci
PROJET 3	Programme HELIOS (terminé à ce jour)
PROJET 4	Programme Objectif 3 (sans transnationalité)

6 - STRATEGIES - PROSPECTIVES ET PRECONISATIONS

Au terme de cette étude du Réseau d'Acteur relatif à la formation au DUPITH, nous pouvons procéder à l'interprétation globale des données recueillies lors de notre enquête réalisée auprès des quatre Collèges Coopératifs.

Dans un premier temps, nous allons commenter ces données en termes d'homogénéité/hétérogénéité et relativité.

Pour prolonger cette interprétation, nous procéderons, dans un deuxième temps, à une analyse croisée des différents résultats de cette enquête, en essayant de dégager trois pôles : Formation, Action et Production.

Enfin, dans un troisième temps, nous énoncerons les grandes tendances possibles d'évolution du réseau d'acteur relatif à la formation au DUPITH. Ceci nous conduira à donner une analyse stratégique tendancielle et prospective du réseau des quatre Collèges Coopératifs.

6.1 - Analyse générale des données

Dans l'enquête réalisée auprès des quatre Collèges Coopératifs dont nous venons de rendre compte, nous pouvons dégager un certain nombre d'éléments communs et différents.

L'analyse globale du document concernant les données par une analyse croisée et par différentes portes d'entrée permet, quant à l'interprétation globale de ces données, de mettre à jour, en termes de disparités d'homogénéité/hétérogénéité, et de relativité, plusieurs éléments.

6.11 - ELEMENTS DE DISPARITES

Comme nous l'avons déjà souligné, nous avons une grande disparité concernant les données de base de cette étude. Ce déséquilibre rend, d'une manière générale, le Collège Coopératif en Bretagne dominant, en termes de quantité, pour les données d'ensemble. En effet, le Collège Coopératif en Bretagne représente, en termes de nombre d'étudiants, plus de la moitié des trois autres Collèges Coopératifs assemblés. Ceci est dû, pour partie, au démarrage initial des promotions étudiants DUPITH dès 1992, suivi de Paris l'année suivante, puis d'Aix et de Lyon en 1995. Mais, cet écart s'explique aussi par le nombre d'étudiants candidats pour chaque entrée en formation au DUPITH qui s'ouvre, régulièrement, chaque année en Septembre.

Cette disparité peut s'expliquer, également, par la présence, dès 1992, d'un pôle « Insertion et Handicap » au Collège Coopératif en Bretagne. Ce pôle s'est trouvé, d'emblée, enrichi par la présence d'une personne qui est arrivée au Collège, sur ce secteur, avec un réseau déjà constitué à partir de 20 ans de pratique sur ce champ-là. En conséquence, la localisation des Collèges Coopératifs au sein d'une dynamique partenariale déjà existante -ou non- constitue, en tant que telle, un pôle de type « Partenariat ». Donc, disparités à l'intérieur d'un environnement déjà existant et disparités de dynamique à l'intérieur de chaque Collège, car tous les Collèges, bien que se définissant par une charte commune, ne sont pas homogènes dans leur fonctionnement.

Toutefois, cette disparité s'atténue sur le deuxième volet de l'étude. A savoir : quand nous abordons le thème « partenaires pour les actions hors de la formation ». Là, apparaît un second type de disparités entre les Collèges. Nous voyons, en effet, deux typologies : la première, constituée par les Collèges privilégiant le partenariat d'action à partir du dispositif de formation au DUPITH et, l'autre, beaucoup plus centrée sur l'action en tant que telle.

6.12 - ELEMENTS HOMOGENES

En termes d'homogénéité pour les quatre Collèges Coopératifs, nous pouvons observer deux grands pôles qui se découpent de la manière suivante :

- tout ce qui a trait à la formation au DUPITH elle-même, c'est-à-dire, les caractéristiques des étudiants au regard de leurs différentes structures employeurs pour tous les types de handicap couverts par ce champ. Il en est de même pour la fonction des organismes étudiants où nous pouvons constater que les secteurs généralement présents ou absents sont quasiment communs aux quatre Collèges Coopératifs ;

- ensuite, les caractéristiques des intervenants directs dans la formation au DUPITH, autres que les membres de l'équipe pédagogique, la distribution et la répartition de tous ces intervenants en termes de « missions des organismes » est, là aussi, relativement très homogène. Par exemple, le partenariat pour l'ensemble des quatre Collèges Coopératifs se situe, majoritairement, avec le « milieu universitaire ». 52 personnes sur 139, soit 37,4 %

6.13 - ELEMENTS HETEROGENES

Un deuxième grand pôle se dessine dans cette étude : il s'agit de celui des « Actions » ou, plus précisément, des « Partenaires pour les actions hors de la formation au DUPITH ». Il s'agissait de répertorier toutes les différentes actions réalisées par chaque Collège Coopératif et d'identifier la nature de tous les types de partenariat que les Collèges entretiennent avec les organismes partenaires pour réaliser chaque action de réseau. Nous pouvons observer que, globalement, dans ce pôle, se dessine une photographie différente d'un Collège à l'autre.

En effet, dans cette partie de l'étude, il s'agissait de répertorier les différentes actions réalisées par chaque Collège Coopératif et d'identifier la nature de tous les types de partenariat que les Collèges entretenaient avec les organismes partenaires pour réaliser chaque action de réseau. Rappel : par réseau, il faut entendre un certain nombre de personnes en relation directe ou indirecte les unes avec les autres.

C'est pourquoi, nous nous sommes attachés à observer l'ensemble des partenaires pour les actions hors formation au DUPITH et, plus précisément, nous avons observé, dans un premier temps, le nombre d'actions effectuées par chaque Collège Coopératif au regard de 3 prismes :

- le partenariat qui place le Collège comme chef de projet ou maître d'œuvre,
- le partenariat qui positionne le Collège comme partenaire associé,
- le partenariat qui place le Collège comme institution ressource ; il est, alors, sollicité pour son savoir-faire, pour son positionnement.

Il semble se dégager un degré décroissant d'implication, selon les trois niveaux de partenariat ainsi présentés.

Concernant le 1^{er} thème de la question 5, à savoir « les auteurs personnellement impliqués » ou, plus précisément, « les partenaires/acteurs pour des actions dans le champ du handicap et de l'insertion », nous nous situons, donc, dans le cadre d'une action effectuée dans le contexte d'un partenariat très important. Nous voyons apparaître quatre photographies distinctes :

1. un Collège Coopératif avec une ancienneté importante dans l'organisation de formations au DUPITH et un réseau de départ fort sur ce champ-là qui, naturellement, affiche un nombre important de partenaires/acteurs (plus de la moitié, soit 13/23) ;
2. un Collège Coopératif avec un démarrage relativement ancien de promotions DUPITH qui, à l'opposé du précédent, totalise très peu de partenaires/acteurs (2/23) ;
3. un Collège Coopératif avec un démarrage récent de promotions DUPITH et peu de formations, qui totalise un nombre relativement fort de partenaires/acteurs (5/23) ;
4. enfin, un Collège Coopératif dans le même cas de figure que le précédent, qui totalise 3/23 partenaires/acteurs.

Si nous prolongeons l'analyse en l'affinant encore, nous pouvons voir se profiler deux scénarios :

1. des partenariats d'actions qui s'inscrivent dans le prolongement des formations, ce qui voudrait dire, peut-être, que l'expertise d'un Collège est reconnue à travers et à partir de l'action de formation et de ses prolongements. Et, plus particulièrement peut-être, dans la mise en œuvre d'études et de recherches associant les acteurs de terrain et non pas dans l'expertise de type « audit » par exemple ;
2. des partenariats d'actions qui s'inscrivent plus dans le champ de l'expertise en tant que tel.

Nous pouvons remarquer que l'action de mise en réseau, globalement (pour les questions 5 et 6-7 « partenaires associés ou ressources ») est toujours présente, sauf pour un Collège Coopératif (un peu moins d'1/4 de l'ensemble des actions).

Si nous analysons, maintenant, le 2^{ème} thème à partir du type de partenariat pour les actions hors formation au DUPITH en tant que commanditaire (c'est-à-dire, en tant que maître d'ouvrage) et échange financier, nous observons que deux Collèges Coopératifs sur quatre n'ont aucun type de partenariat pour ces types d'actions.

D'une manière générale, au regard de l'ensemble des types de partenariat, nous pouvons observer qu'un Collège, à lui seul, totalise la moitié des types de partenariat pour les actions hors formation au DUPITH, alors qu'il a peu de promotions d'étudiants ayant effectué la formation au DUPITH.

Une autre remarque : deux Collèges ne totalisent, à eux deux, que 9/75 « missions de partenariats » ou, plus précisément, missions de chaque organisme partenaire dans les actions réalisées par chacun des quatre Collèges Coopératifs pour les actions hors formation au DUPITH, alors qu'un autre Collège, toujours avec peu de promotions d'étudiants, en totalise plus de la moitié.

Une dernière remarque concernant le 4^{ème} point de la troisième partie : « Missions de l'organisme partenaire pour les actions hors formation au DUPITH » : le secteur « Production Entreprises » (milieu professionnel) n'apparaît quasiment pas dans cette étude et l'apport venant du lieu de l'insertion est très peu présent.

Au travers de cette observation, nous pouvons constater que nous sommes plus centrés sur le champ du professionnel dans lequel évolue l'étudiant et très peu sur celui dans lequel il doit amener les personnes dont il s'occupe.

D'où des décisions de modifications du contenu de la formation que certains Collèges Coopératifs ont déjà prises en incluant, soit un axe sur le champ des entreprises, soit un module. Ces apports théoriques et pratiques répertoriés sur un temps horaire important montrent bien la volonté de faire entrer le secteur « Production - Entreprise » dans la formation au DUPITH.

Nommer ces interventions en termes de connaissance de l'entreprise, de « management de la fonction personnel » est certainement très important pour la visibilité et la lisibilité de leur contenu en direction des responsables de ce secteur.

6.14 - ELEMENTS DE RELATIVITE

Pour cette étude, nous avons construit différentes typologies de codes que nous pouvons retrouver dans les Annexes.

Nous avons fait le choix d'identifier les organismes au regard d'un type de handicap. C'est de cette manière là que nous avons choisi de remplir les différentes catégories. Les différents organismes employeurs des étudiants DUPITH ont donc été désignés par « Le type de Handicap » qui nous paraissait dominer. Le type de handicap choisi a valeur d'identification. Il en est de même pour l'ensemble des thématiques traitées.

De la même manière, les secteurs :

- « Conseil, Audit, Soutien »,
- « Orientation et Formation »,
- « Coordination et planification »,

très peu présents dans les missions des intervenants directs dans la formation, ont été renforcés, voire créés, déjà par certains Collèges. Le choix de concevoir, par exemple, un module « Évaluation » ou « Développement de Projet et Insertion des Travailleurs Handicapés » intégrant le projet et sa mise en œuvre, est déjà une introduction permettant d'intégrer ces trois secteurs. De la même façon, y associer des intervenants ayant une connaissance pointue et directe de ces secteurs est un élément de stratégie intéressant à développer.

Nous pourrions donc dire que, de cette analyse générale, se dégage une idée centrale qui tendrait vers une homogénéité au regard des champs couverts, homogénéité peut-être moins évidente au niveau pédagogique.

Il semblerait, aussi, que s'opère une plus grande distinction, d'un Collège à l'autre, en ce qui concerne les actions ou, plus précisément, les partenaires pour les actions hors de la formation au DUPITH, distinction s'étendant à tout ce qui est de l'ordre des productions réalisées et de la connaissance générale du secteur du handicap et de l'insertion.

Tout ce qui touche aux actions et aux productions, s'emboîte, s'insère dans un existant différent d'un Collège à l'autre ; cela engendre, donc, une disparité plus forte. Il n'y a pas de mise en cohérence collective entre les Collèges Coopératifs, en ce qui concerne ce pôle Actions/Productions.

6.2 - Analyse croisée des données

Comme nous venons de l'énoncer, les deux premières parties de cette étude constituent un pôle relativement homogène qui est l'ossature du dispositif de formation au DUPITH.

Cependant, si nous nous attachons à lire plus précisément l'ensemble des données recueillies lors de cette enquête, nous pouvons constater les éléments suivants :

- ⇒ Pour ce qui concerne les structures employeurs des étudiants DUPITH, nous pouvons observer que chaque Collège Coopératif a un type ou des types de handicap différents non couverts, à savoir :
- pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, il y a 3 types de handicap non couverts :
 - . handicap physique,
 - . maladie mentale,
 - . inadaptation sociale ;
 - pour le Collège Coopératif Rhône-Alpes, il y a également 3 types de handicap non couverts :
 - . handicap sensoriel,
 - . polyhandicap,
 - . tout public non handicapé ;
 - pour le Collège Coopératif de Paris, un seul type de handicap non couvert :
 - . tout public et tout public handicapé ;
 - pour le Collège Coopératif en Bretagne, également un seul type de handicap non couvert :
 - . polyhandicap.

Cette non-couverture, relativement faible pour Paris et Rennes, paraît somme toute, assez normale compte tenu de l'ancienneté de la formation au DUPITH pour ces deux Collèges Coopératifs (1992 et 1993) et, inversement, pour les deux autres Collèges Provence Alpes Méditerranée et Rhône-Alpes, qui ont plus de types de handicap non couverts, mais qui ont une ancienneté plus réduite dans la formation au DUPITH (1995 pour les deux Collèges).

L'analyse du réseau partenarial constitué par les employeurs des étudiants DUPITH revêt un intérêt incontestable en termes de développement de la reconnaissance des Collèges Coopératifs en matière d'insertion des personnes handicapées qui peut se traduire, en interaction, par une plus grande capacité à drainer de nouveaux départs en formation et permettre, ainsi, le développement de nouveaux travaux de recherche-action, études, appuis techniques... Sur ce champ, les Collèges Coopératifs sont repérés comme ayant une capacité d'expertise dans l'accompagnement des changements en cours sur ce champ.

- ⇒ Poursuivons notre observation par la « fonction des organismes des structures employeurs DUPITH ». Elle nous montre que seulement deux types de fonctions ne sont pas couverts et, ceci, pour deux Collèges Coopératifs seulement. Il s'agit :
- pour le Collège Coopératif Rhône-Alpes, du secteur des Entreprises et du secteur Institutionnel ;
 - pour le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, il s'agit également du secteur Institutionnel.

Le secteur « politiques » souvent absent, tel que syndicats, villes, etc., pourrait représenter des secteurs d'investigation importants, compte tenu de leur étendue. Toutefois, le potentiel est, le plus souvent, personnalisé -parfois une personne dans un service-.

La notion de réseau prend, ici, toute sa force si nous relient cette notion à celle de capital social, c'est-à-dire, en termes de réseau durable, de relations mutuelles entre des personnes qui constituent, en soi, un capital social que les personnes peuvent mobiliser pour atteindre leur objectif.

Rappelons, toutefois, en dehors des éléments pointés ci-dessus, que nous retrouvons une homogénéité dans la structure centrale des intervenants directs dans la formation avec une dominante, somme toute normale, des intervenants de type universitaires, compte tenu de la spécificité de cette formation de niveau licence et des caractéristiques des universitaires qui sont, rappelons-le, très enracinés dans le champ de l'insertion et du handicap.

- ⇒ Pour ce qui concerne la répartition géographique des étudiants en formation au DUPITH, nous observons qu'ils recouvrent une grande partie du territoire et laissent simplement une zone centrale à la France dans une représentation quasiment inexistante : il s'agit des régions Aquitaine, Centre, Bourgogne, Lorraine et Alsace.
- ⇒ Maintenant, observons la deuxième partie qui concerne les intervenants dans la formation au DUPITH. Que constatons-nous d'abord ? Une photographie inversée en termes d'ampleur de la couverture des différents champs. Ce qui nous donne, donc, pour les Collèges Coopératifs en Bretagne : 9 secteurs sur 19, et Paris : 15 secteurs sur 19, qui ne sont pas couverts en termes de partenariat pour les intervenants directs dans la formation. Pour les Collèges Coopératifs Rhône-Alpes, nous avons 6 secteurs sur 19 non couverts et pour Aix, 8 secteurs sur 19 avec, rappelons-le, pour ces deux Collèges, un nombre beaucoup moins important de promotions : seulement 2 promotions pour chacun d'entre eux.

6.3 - Analyse stratégique - Perspectives et préconisations

Voici les éléments que nous souhaitons mettre en évidence, en termes de stratégie possible, sachant qu'il s'agit d'un prisme qui dépend également des opportunités et de l'environnement de chaque Collège. Par exemple, pour le Collège Coopératif Rhône-Alpes, nous avons, dans notre environnement, le CRHES (Collectif de Recherches : situations de Handicaps Education Sociétés). Ce collectif représente un potentiel de partenariat possible très important et très riche au regard du champ du handicap et de l'insertion.

D'une manière générale, nous pouvons dire que la formation au DUPITH est et doit rester la priorité. Pour certains Collèges, elle est déjà bien inscrite dans un environnement, pour d'autres, elle n'est pas encore totalement ou peu stabilisée.

Partant de ce constat de départ qui, d'une manière générale, dresse le cadre global de l'analyse stratégique, nous devons le compléter par les éléments suivants qui peuvent s'énoncer à partir de cinq thèmes constituant les éléments fondamentaux de cette étude.

- **Diversifier davantage les provenances des PITH en formation** et leur spécification par rapport à un type de handicap, que ce soit dans les secteurs spécialisés ou dans les secteurs généralistes. Ceci, afin de satisfaire aux besoins d'extension et de renouvellement du réseau. Cette diversification peut renforcer la multiplicité et l'interdisciplinarité des approches professionnelles ou sectorielles dans les groupes de formation.

- **Diversification des problématiques traitées -**

Le fait d'augmenter le nombre d'étudiants en provenance des secteurs d'activité peu investis jusqu'ici par chaque Collège Coopératif devrait contribuer à la diversification de notre public. Ainsi, nous allons diversifier le champ des problématiques traitées par les professionnels et, donc, celles du contenu de la formation qui, logiquement, doit les nourrir.

- **Diversification du contenu de la formation -**

Cette question là est plus complexe à traiter eu égard, d'une part, à la méthode de formation -formation par la recherche-action- et, d'autre part, à la méthode de programmation, celle-ci étant établie avant l'entrée des professionnels en formation. Toutefois, elle mérite d'être approfondie et réfléchie.

- **Diversification des intervenants**

- ⇒ **Interface Universitaires/ Professionnels -**

Celle-ci est à rechercher au regard de ce que nous avons pointé précédemment. Toutefois, les missions de ces intervenants sont certainement plus intéressantes à examiner. La dominance universitaire de ceux-ci est constatée. De fait, la dimension recherche - recherche-action est privilégiée dans cette formation qui, d'ailleurs, conduit à la production d'un mémoire de niveau licence et soutenu devant un jury universitaire. L'université est l'instance de validation.

Néanmoins, la dimension plus professionnelle est également valorisée par ces intervenants universitaires qui sont, aussi, repérés pour leur proximité avec les problématiques professionnelles traitées dans cette formation. Ils sont souvent, eux-mêmes, acteurs dans les secteurs professionnels et, également, en recherche par rapport à ces problématiques \Rightarrow des enseignants-chercheurs ou des acteurs-chercheurs. Et, pour les autres, leur problématique de recherche s'inscrit, soit directement dans le champ, soit elle est située en très grande proximité. A quelques exceptions près, nous ne pouvons dissocier la pratique de ces intervenants universitaires de celle des Collèges Coopératifs. Cette répartition est, donc, parfaitement **justifiée**, même si elle peut évoluer, le cas échéant, ponctuellement.

□ **Types de partenariat et actions -**

Partant de la formation, et relatif à celle-ci, s'enracine le pôle « Action » ou, plus précisément, « partenaires pour les actions hors de la formation au DUPITH ». Par partenaire, il faut entendre : « personne, groupe auxquels on s'associe pour la réalisation d'un projet »¹. C'est-à-dire que des actions peuvent se dégager de ce partenariat et il s'agirait de mettre en stratégie, en synergie ce partenariat d'Action.

Pour ce qui concerne l'axe « Recherches et Études », les différents programmes européens doivent rester une stratégie car, de ces études européennes, naîtront des actions et, donc, créeront des ouvertures sur un réseau de partenariat.

Ces remarques trouvent, aussi, leurs logiques dans la structure historique des Collèges Coopératifs qui sont, avant tout, des lieux de formation. En conséquence, ce qui en découle vient principalement de la formation (nous ne pouvons pas être seulement un cabinet de consultants). L'extérieur découle de l'intérieur et l'intérieur, c'est la formation. C'est la formation au DUPITH qui permet de développer notre expertise à l'extérieur. C'est bien parce que nous sommes des lieux de formation ayant un domaine de compétences, un champ d'expertise : celui de former les gens, que nous pouvons, parallèlement, investir les actions de partenariat.

En conséquence, les caractéristiques de ce partenariat qui sont à privilégier, à développer et intensifier, seraient celles qui mettraient l'accent sur :

- échange de compétences,
- production et coordination communes.

C'est-à-dire, des critères qui peuvent tendre vers la réciprocité et la mutualisation des compétences dans le partenariat.

Ce partenariat est certainement à développer dans tous les secteurs, sans en privilégier aucun.

¹ Petit Larousse, p. 750, 1998

- **Partenaires pour les actions hors formation au DUPITH**

Par ailleurs, nous pensons que, stratégiquement, il pourrait être utile de mettre en place un partenariat pour les actions hors de la formation au DUPITH qui serait en lien avec l'expertise développée dans et par la formation, partenariat reconnu, voire financé. En interaction, pour les partenaires extérieurs, nous acqueririons de la reconnaissance. Ce serait, également, un enrichissement très grand pour les Collèges, enrichissement permettant une amélioration, en continu, de la formation, car elle serait en prise directe avec la réalité des employeurs des étudiants au DUPITH.

- **Types de partenariat et missions indirectes/Etudes**

Associer, dans les travaux d'Études Européennes, des personnes provenant d'autres secteurs, tels que, par exemple, la Chambre d'Économie Sociale et Solidaire, des grandes branches syndicales nationales ou des grandes entreprises ou autres..., peut être une stratégie intéressante à adopter. De la même manière, construire les futurs projets d'études européennes (« EQUAL » par exemple) en lien étroit avec « les chaînons » manquants dans le réseau d'Acteur relatif à la formation au DUPITH nous semble être une stratégie à privilégier tout particulièrement, sachant -par ailleurs- qu'elle est favorisée par la notion de « Partenariat De Développement » (P.D.D.) qui semble vraiment bien appropriée et adaptée pour permettre ces articulations et ces liens.

Tous les Collèges Coopératifs ont un point fort et veulent le développer, mais ils souhaitent, aussi, faire et développer d'autres types d'actions.

Par exemple :

- **Paris** a mis l'accent sur la Recherche-Action, mais veut développer d'autres types d'actions ;
- **Aix** veut valoriser son expertise déjà reconnue dans le champ de l'insertion des Travailleurs Handicapés et souhaite multiplier des initiatives visant à produire de la rencontre entre acteurs sur ce champ et ouvrir les débats à partir de cette expertise. Ceci pourrait se traduire, en particulier, par une stratégie de mobilisation autour de thématiques porteuses –maintien dans l'emploi, ouverture des C.A.T. vers le milieu ordinaire, travail en réseaux, etc.- et en collaboration directe avec les instituts et les têtes de réseaux des structures spécialisées ;
- **Rennes** veut pouvoir continuer à lier les opérations d'Études et Recherche au profit de l'amélioration continue de la formation : mouvement en spirale -Formation, Etudes/Recherche - Formation ;
- **Lyon** souhaite stabiliser le pôle formation tout en développant les actions à partir de la formation. La stratégie serait le partenariat d'Action en lien avec celle-ci. De nouvelles Recherches et Études devraient naître, les nouveaux projets européens - EQUAL- devraient permettre, par le biais des actions qui en découleront, de faire émerger un nouveau réseau de partenariat.

Pour prolonger encore cette réflexion, il nous paraît important de souligner quelque peu les éléments suivants :

- d'une part, il nous paraît pertinent de lier les projets d'Études et Recherche -aux niveaux européen, national, régional, local- au projet d'amélioration continue de la formation (formation Etudes/Recherche-Formation). Les Collèges Coopératifs, intervenant pour leur expertise dans le champ du handicap et de l'insertion et les actions conduites en commun, renforcent l'expertise pour l'ingénierie de formation ⇒ nous devons conserver ce mouvement en spirale ;
- d'autre part, privilégier le partenariat d'Actions à partir de la formation ⇒ la mise en stratégie de ce type de partenariat ;
- enfin, penser à structurer les projets d'Études et Recherche en termes d'Actions permettrait l'ouverture sur un ou plusieurs nouveaux réseaux de partenariat. Le futur projet EQUAL est imaginé dans ce sens et il paraît particulièrement stratégique de penser le Partenariat De Développement (P.D.D.) de ces programmes d'Études et Recherche pour pénétrer des milieux encore éloignés de notre champ d'action, afin d'amener de nouveaux publics dans la formation au DUPITH.

Le choix de développement stratégique doit porter, également, sur :

- « l'amélioration continue de la qualité » et, surtout, sur la visibilité qu'on peut lui donner auprès :
 - des employeurs,
 - des entreprises,
 - des professionnels de la formation ;
 des compétences visées au niveau :
 - du P.I.T.H.,
 - de son employeur,
 - des décideurs politiques ;
- la sensibilisation des acteurs de proximité dans l'entreprise :
 - les délégués du personnel,
 - les services de gestion des ressources humaines ;
- le renforcement de l'interprofessionnalité des « DUPITHIENS ».

En guise de conclusion, nous pouvons remarquer que la formation au DUPITH est aussi un tremplin d'expertise, alors que c'est un champ nouveau (10 ans à peine d'expertise dans ce domaine-là). Toutefois, nous pouvons observer que les Collèges Coopératifs sont déjà identifiés comme des lieux d'expertise, des lieux de connaissance.

En conséquence, la formation est un lieu stratégique à investir et à identifier comme tel. Les Collèges Coopératifs semblent se saisir de ces données de manière très singulière, parfois très hétérogène (pour certains, la formation au DUPITH pourrait s'apparenter à un faire-valoir pour les actions).

Au même titre que les actions, très nombreuses, comme nous l'avons vu : 75 actions pour 6 périodes, il y a déjà une grande quantité de productions, tant écrites qu'orales et sur des lieux de diffusion très variés (local, régional, européen). 27 productions écrites (de type « Études et analyses, recherches européennes » (9), « Autres » (5) et « Communications orales : séminaires, colloques, journées d'étude » (13)

Il en est de même pour la connaissance générale du secteur du handicap et de l'insertion par le biais des différentes sources d'information et bases de données. Pas moins de 93 sources d'information et bases de données (64 en matière de directives nationales au niveau des politiques publiques et 29 en matière de directives européennes au niveau des politiques sociales et autres).

CONCLUSION

Devons-nous tendre vers le développement d'une formation préparant au Diplôme Universitaire des Professionnels de l'Insertion qui engloberait l'ensemble des métiers de l'insertion des publics en difficulté, dans laquelle, bien évidemment, le public des personnes en situation de handicap serait l'ancrage initial ?

Si nous articulons cette réflexion avec, par exemple, l'absence de liens avec les établissements de soins et les grandes institutions -la CRAM, par exemple- publiques et associatives qui œuvrent pour une politique en direction des plus démunis, les travailleurs handicapés en particulier, mais également, pour des politiques de prévention et, donc, de traitement des difficultés en amont -en envisageant, par exemple, dès l'hôpital, le maintien dans l'emploi, l'aménagement des postes de travail pénible pour prévenir les risques de longue maladie, etc. Cette approche a le mérite de participer à l'interpénétration des milieux de la santé et de l'entreprise que le maintien dans l'emploi favorise. D'où l'importance et l'intérêt de penser à la diversification des publics accueillis en formation au DUPITH au sein d'une même promotion. La question de la diversification, par le biais d'une stratégie de communication auprès des personnels agissant pour le maintien dans l'emploi d'une manière très globale, peut être posée comme un chantier sur lequel nous devons œuvrer.

Dans le prolongement de cette idée, nous pouvons observer le développement actuel de politiques de prévention, ainsi que le développement de pratiques pluridisciplinaires, notamment dans les domaines de la santé et de la lutte contre les exclusions. Le savoir-faire des Collèges Coopératifs, en particulier à travers la formation au DUPITH, pourrait -semble-t-il- occuper une place dans cette nouvelle donne.